

Ch am bo ry

magazine

DOSSIER P8

**Sobriété énergétique :
les principales mesures**

ACTUALITÉS P16

**La nouvelle politique de
stationnement 2023**

149

Hiver 2023



RETOUR EN IMAGES

17

SEPTEMBRE

Depuis le 17 septembre, l'exposition « Glaciers, une aventure scientifique » proposée par la Galerie Eurêka a déjà rassemblé près de 9 000 visiteurs ! De nombreuses animations sont prévues autour de cette thématique jusqu'au 2 septembre 2023.



DU 3 AU 7
OCTOBRE

La Semaine bleue, c'est 7 jours pour informer le public sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle ainsi que sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Ci-contre, un cours de gym sénior organisé durant la semaine.

7

OCTOBRE

La Ville de Chambéry a accueilli la première édition de la fête des fleurs organisée par l'Union commerciale et artisanale de Chambéry. Durant toute la journée, la place Saint-Léger s'est parée des plus belles compositions florales pour le plaisir des yeux et des sens.



7 ET 8
OCTOBRE

Le 13^{ème} Bataillon de chasseurs alpins célébrait ses 140 ans de présence en Savoie. Cérémonie, défilé et exposition ont animé ces deux journées avec notamment le baptême du nouveau véhicule de transport de troupes Griffon « Chambéry 1882 » en référence à la date de l'implantation du bataillon en Savoie.



13
OCTOBRE

Des panneaux photovoltaïques d'une surface de 180 m² ont pris place sur le toit des bâtiments du stade Mager, à Bissy. Une initiative citoyenne menée par EnergiCimes, en partenariat avec la Ville.

15 ET 16
OCTOBRE

Le village des sciences, organisé pendant la Fête de la science, a permis aux Chambériens de rencontrer des scientifiques, de découvrir le travail des chercheurs et de partager des savoirs sur les grands enjeux du 21^{ème} siècle.



15
OCTOBRE

Une marche des fiertés était organisée dans le centre-ville où des centaines de personnes ont défilé en faveur de la tolérance et de l'égalité.

RETOUR EN IMAGES

22
OCTOBRE

En octobre, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau fêtait ses 30 bougies. Au programme des festivités, une journée rétrogaming qui a permis aux plus jeunes de découvrir à quoi ressemblaient les jeux vidéo il y a 30 ans ! Par ailleurs, 1 964 personnes ont bénéficié de l'opération gratuite proposée pour l'occasion.



DU 16 AU 29
NOVEMBRE

Il y avait comme un air de *dolce vita* à Chambéry ! Pour cause, c'était la dixième édition de la Quinzaine du cinéma italien. Co-organisée par Forum Cinémas et la Ville de Chambéry avec l'appui de nombreux partenaires, ce festival est une belle opportunité pour (re)découvrir la culture italienne.

26
NOVEMBRE

Une vingtaine de Chambériens ont chaussé leurs bottes de jardiniers pour prêter main forte au service des espaces verts de la Ville. Ce chantier participatif de revégétalisation a permis de planter 700 arbres et arbustes dans le parc de Buisson Rond. Merci à toutes et à tous !



RETOUR EN IMAGES

2

DÉCEMBRE

Les festivités de Noël ont débuté avec l'arrivée du Père Noël depuis le toit de l'hôtel de ville ! Une arrivée surprenante qui a ravi les petits comme les grands. Le mois de décembre a été ponctué de 150 événements avec le marché de Noël, des parades et de nombreuses autres animations organisées en lien avec nos partenaires.



3

DÉCEMBRE

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants a rassemblé une soixantaine de nouveaux Chambériens à l'hôtel de ville. Une rencontre qui a permis de leur présenter Chambéry, ses services et de faire plus ample connaissance. Bienvenue !



14

DÉCEMBRE

Initialement prévue en octobre, la fête du Faubourg Montmélian avait été annulée pour cause d'intempéries. Elle a été reprogrammée le 14 décembre avec de nombreuses animations dont une grande parade de Noël qui a parcouru le Faubourg.



DOSSIER

- 8 Le plan de sobriété énergétique

DE BRÈVES EN BRÈVES

- 12 Un nouveau conseil de la laïcité
- 13 La journée nationale des aidants
- 14 La roseraie de Buisson Rond fait peau neuve
- 15 Chambéry, ville attractive pour les étudiants

ACTUALITÉS

- 16 La nouvelle politique de stationnement
- 20 En mars, rendez-vous à la Quinzaine de l'égalité
- 21 La prise en charge des élèves porteurs de handicap sur le temps périscolaire
- 22 Les projets artistiques et culturels dans les écoles
- 23 De nouveaux investissements dans les EPHAD et au pôle Alzheimer

- 24 Le label éco commerçants
- 25 Cassine : nouvelle phase de concertation
- 26 Aménagement de l'avenue des Ducs, des quais Borrel et Ravet
- 27 Nouveaux moyens pour les services de police de proximité

REPORTAGE

- 28 A l'école avec les agentes de la commune

VILLE INCLUSIVE

- 30 J'ai besoin d'aide pour accéder à internet

PATRIMOINE

- 32 Jean-Louis Dollfus, architecte-urbaniste éclectique

ENQUÊTE

- 33 Bientôt un nouveau *Chambéry magazine* !

DANS LES QUARTIERS

- 35 Des conseillères France services à votre disposition
- 36 Aménagement d'un terrain de jeux au Mas Barral
- 37 La salle de boxe du petit Biollay en travaux
- 38 De futurs jardins partagés au Talweg
- 39 Action de sensibilisation à l'école Simone Veil

AGENDA

- 40 Agenda culturel

PORTRAITS

- 45 Leela Petronio, artiste en résidence à Chambéry

OPINIONS

- 46 Expressions des élus



Chambéry magazine
Tél. 04 79 60 23 05
redaction@mairie-chambery.fr
Photo de couverture : Didier Mazué. Changement d'une LED sur un lampadaire, place de l'Hôtel-de-Ville.
Le magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Vous ne le recevez pas ?
Rendez-vous sur simplicite.chambery.fr, rubrique « je signale un incident ».

Directeur de la publication : Thierry Repentin, maire de Chambéry. Rédactrice en chef : Céline Roguet. Rédaction : Laure Dupraz, Véronique Delabre, Marie-Cécile Myard, Sylvie Piaget, Christine Prato, Valérie Viret. Photos/illustrations : archives municipales de Chambéry 377W, Nadine Court, Marine Denis-Ville de Chambéry, Laure Dupraz, Chamonix-Musée alpin, Flaticon, Freepik, Didier Gourbin-Grand Chambéry, Gilles Garofolin-Grand Chambéry, Didier Mazué-Ville de Chambéry, Peignée Verticale-GCAT, Sandrine Vibart, Régie Plus, Céline Roguet, 13^{ème} BCA. Création : Agence Sphère Publique. Réalisation : Thomas Sturm. Impression : Imprimerie Mordacq. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} semestre 2023. Magazine imprimé sur papier LWC 100 % recyclé Silk PEFC 100 % en 80 g/m² Tirage : 30 000 ex.





Chères Chambériennes,
Chers Chambériens,

Nous vous souhaitons, au nom du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2023. Nous nous faisons le relais de l'ensemble de l'équipe municipale pour vous dire le plaisir que nous avons eu à vous retrouver tout au long du mois de décembre pour les festivités des fêtes de fin d'année et le 21 janvier, enfin libérés du Covid, pour vous adresser les vœux de la municipalité. 2023 sera remplie de nombreux défis qui s'imposent à nous et que nous devons relever en commun.

Les crises climatiques et inflationnistes nous obligent à une action publique déterminée : vous retrouverez dans ces pages le dossier consacré au plan de sobriété de la Ville de Chambéry. Ce dernier présente les mesures concrètes et exigeantes mises en œuvre pour répondre aux objectifs nationaux de réduction de consommation énergétique.

Dans un contexte budgétaire difficile pour les Français mais aussi pour les collectivités, nous avons fait le choix de préserver les services publics et le pouvoir d'achat des Chambériennes et des Chambériens. Ainsi, en 2023, et malgré l'inflation, les tarifs municipaux des services culturels et sportifs n'augmenteront pas.

Nous mobiliserons également les capacités d'investissement de la commune pour faire face aux défis de notre temps : poursuite des actions de végétalisation et de plantation d'arbres, rénovation énergétique des bâtiments, entretien des espaces publics dans l'ensemble des quartiers.

Les services publics municipaux se distingueront également par l'attention portée à chacune et à chacun : développement des mobilités douces, livraison de nouveaux logements, construction d'un nouveau groupe scolaire, construction d'une crèche ou encore création prochaine d'une mutuelle communale.

Enfin, 2023 doit aussi permettre le retour de la convivialité et des événements dont la pandémie nous a privés pendant deux ans. La municipalité sera à ce rendez-vous, comme elle continuera d'accompagner notre territoire vers plus de résilience, de dynamique citoyenne et de pouvoir d'agir.

Thierry Repentin,
maire de Chambéry.

Aurélie Le Meur,
1^{ère} adjointe au maire de Chambéry.



“ 2023 : préparer l'avenir
à vos côtés. ”



OBJECTIF
-10 %
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE
D'ICI 2025

+ 1,2 MILLION €
DE HAUSSE DES PRIX
DE L'ÉNERGIE POUR
LA COMMUNE
EN 2023

-1 À -2 DEGRÉS
CET HIVER DANS
LES BÂTIMENTS
PUBLICS
(HORS CRÈCHES)

Déjà fortement engagée en matière de transition écologique, la Ville se met en ordre de marche face aux crises climatique et inflationniste. Cohérent avec l'objectif gouvernemental de réduction d'au moins 10 % de la consommation énergétique en deux ans, le plan de sobriété de Chambéry associe l'ensemble des services municipaux.

LA VILLE DE CHAMBÉRY PRÉSENTE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ

Le plan de sobriété de la Ville de Chambéry a été présenté lors du conseil municipal du 12 décembre 2022. Tout en maintenant un niveau de service public constant, la Ville améliore la performance énergétique des équipements municipaux, questionne et priorise les besoins énergétiques essentiels et favorise le recours aux énergies propres.

RATIONALISATION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Depuis le 15 octobre 2022, l'éclairage public est éteint de minuit à 5 h du matin. Cette mesure a un impact réel sur la consommation d'énergie. A elle seule, l'extinction nocturne fait diminuer de 5 % la consommation énergétique totale de la Ville, soit la moitié de l'objectif global fixé par le Gouvernement. L'extinction a aussi un intérêt économique, alors que l'inflation touche particulièrement le budget de la commune : « On s'attend à ce que la commune économise plusieurs centaines de milliers d'euros par an sur sa facture totale sur l'éclairage public » explique

Jimmy Bâabâa, adjoint au maire en charge de la transition écologique. « Réduire nos besoins en énergie a aussi des effets directs sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre ajoutées. Enfin, cette mesure a un impact positif sur les Chambériens, beaucoup nous ont fait part que leur sommeil était perturbé par l'éclairage public » conclut Jimmy Bâabâa.

En parallèle, une campagne de renouvellement de 400 ampoules est menée chaque année pour déployer un éclairage LED moins énergivore (-60 % de consommation). Sur les 10 100 points lumineux que compte la Ville, 4 200 sont déjà convertis en LED.



Changement d'une ampoule par une LED sur un lampadaire, place de l'Hôtel-de-Ville.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

La Ville est engagée dans un ambitieux programme de rénovation des bâtiments municipaux visant à réduire leurs consommations énergétiques. Écoles,

Relevé de température à l'école Waldeck-Rousseau.





bâtiments administratifs, structures culturelles... : avec 240 000 m² de bâtiments à entretenir, la Ville est particulièrement concernée. Seize bâtiments font l'objet de diagnostics thermiques préalables à des opérations de rénovation.

« Cela permettra de réaliser, par la même occasion, des mises aux normes en termes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'installer des sondes pour relever les températures... » précise Jean Ruez, conseiller municipal délégué à la rénovation du patrimoine bâti, aux plans communaux de sauvegarde et à la sécurité des bâtiments. Des actions ont déjà été entreprises comme à la Maison des associations où, en 2021, 1 500 m² de sous-pente ont été isolés.

CHAUFFER DE FAÇON DURABLE

Le recours aux énergies renouvelables est un aspect complémentaire du plan de sobriété énergétique. Une grande partie des bâtiments municipaux sont reliés au réseau de chauffage urbain de

Chambéry est engagée dans le dispositif Ecowatt de RTE (Réseau de transport d'électricité). Ce service permet de suivre le niveau de consommation d'électricité en France. Si nécessaire, Ecowatt émet des alertes sur le risque de coupures électriques. Dans ce cas, des mesures peuvent être appliquées par la Ville pour en limiter les conséquences.

Plus d'infos :
www.monecowatt.fr

la Ville qui dessert l'équivalent de 27 500 logements. Depuis fin 2022, davantage de chaleur issue de l'incinération des déchets locaux est récupérée par le réseau de chaleur pour chauffer les habitants, dans une logique de circuit court et de durabilité. La part d'énergies renouvelables et de récupération est ainsi passée de 70 à 80 % : une moindre dépendance au gaz qui permet un gain concret pour l'environnement comme pour le pouvoir d'achat des abonnés. Par ailleurs, dès novembre 2022, la température dans les bâtiments municipaux – à l'exception des crèches – a été abaissée de 1 à 2 degrés en fonction des usages. « Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), baisser le chauffage

de 1 degré permet de réduire de 7 % notre consommation d'énergie » commente Jean Ruez. Plus de 250 sondes ont été déployées pour contrôler la température des bâtiments et une réflexion est engagée pour mieux adapter le chauffage aux usages des locaux (bureau ou salle de réunion, semaine ou week-end...).

ACCOMPAGNER LES MÉNAGES LES PLUS PRÉCAIRES

Les mesures de sobriété ne doivent pas se faire au détriment des plus modestes. C'est pourquoi la Ville et son Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagnent les habitants précaires et affectés par la hausse des prix de l'énergie ou en situation de précarité énergétique. La Ville de Chambéry accompagne également financièrement la rénovation énergétique des logements privés ainsi que du parc social.



www.chambery.fr/
[plan-de-sobriete-energetique](#)



➔ LA PAROLE À...

Jimmy Bâabâa, adjoint au maire en charge de la transition écologique

« Vous êtes plus de 200 à nous avoir fait des retours depuis le lancement de l'extinction nocturne. La municipalité est attentive à chacune de vos remarques et étudie de près tous les scénarios. L'expérimentation se poursuit et les premières adaptations de la mesure interviendront dès le premier trimestre 2023, après l'analyse précise des retours d'expérience. N'hésitez pas à partager votre avis sur la plateforme participons.chambery.fr »



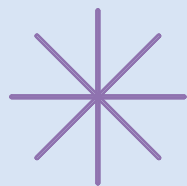
La Ville encourage la rénovation énergétique des logements privés

Le conseil municipal du 14 mars 2022 a adopté une exonération de 50 % de la part communale de la taxe foncière pendant trois ans pour les propriétés anciennes (construites avant 1989) ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Applicable dès 2023, cette mesure est un geste financier fort pour la commune qui encourage ainsi la rénovation énergétique des logements privés grâce à une exonération cumulable avec les autres aides locales et nationales.

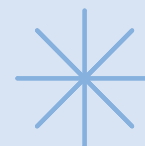


www.chambery.fr/taxe-fonciere-renovation-energetique

D'autres solutions existent pour rénover votre habitat. N'hésitez pas à contacter l'ASDER, l'association qui anime le service public d'accompagnement à la rénovation en Savoie. www.asder.asso.fr



Le plan de sobriété en quelques chiffres



A Chambéry



85 maisons pendant un an

Diminuer la température dans les bâtiments de la Ville permet une économie équivalente au chauffage de 85 maisons pendant un an.



-5 %

C'est l'économie d'énergie permise par l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin, soit la moitié de l'objectif global de 10 % fixé par le Gouvernement.



240 000 m²

C'est la surface de bâtiments entretenus par la commune et qui feront l'objet de mesures de sobriété et d'efficacité énergétique.



9 bâtiments municipaux

situés dans tous les quartiers et parmi les plus énergivores font d'ores et déjà l'objet d'études pour leur rénovation énergétique : centre de congrès Le Manège, bâtiment Paul Bert, site Jean Rostand, école élémentaire de Chambéry-le-Vieux, gymnases Boutron et Benoît Chamoux, école élémentaire du Biollay, école Jean Jaurès, école Haut-Maché.

En France



13 éco-gestes

proposés par Ecowatt en cas de tension sur le réseau électrique cet hiver : www.monecowatt.fr/ecogestes



12 000

communes françaises ont déjà réduit leur éclairage public la nuit.



DE BRÈVES EN BRÈVES

Chambéry montagnes, la marque de notre territoire

Chambéry montagnes, ça vous dit quelque chose ? Nouvelle marque de destination touristique lancée en juillet 2022, il s'agit d'un outil pour faire connaître notre patrimoine, notre culture et nos reliefs ! Propulsé par Grand Chambéry Alpes Tourisme, ce label ne saurait vivre sans ses ambassadeurs : vous, habitants et commerçants de Chambéry. « *Soyons fiers du magnifique territoire dans lequel nous vivons et faisons-le savoir autour de nous !* » explique Thierry Repentin, maire de Chambéry. Envie de devenir partenaire de la marque ? Rendez-vous sur www.chamberymontagnes.com



L'opération centre ancien continue en 2023

Vous pouvez bénéficier d'aides pour rénover votre immeuble ou logement dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat du centre ancien. Depuis 2018, la Ville accompagnée de Cristal Habitat s'est engagée dans un ambitieux programme d'amélioration de l'habitat. Cette opération a pour objectifs la réhabilitation des logements dégradés et des bâtiments anciens, l'amélioration de la performance énergétique ainsi que l'aide aux travaux d'adaptation des logements. Elle est destinée aux propriétaires qui occupent ou qui louent leur appartement et aux copropriétés.

Vous êtes intéressé ? Contactez Cristal Habitat, votre interlocuteur privilégié pour tout accompagnement.



www.chambery.fr/operation-centreancien

32 familles ont accueilli un étudiant étranger à Noël

Chaque année, Chambéry accueille de nombreux étudiants venant des quatre coins du monde. Certains viennent parfois de très loin et n'ont pas l'opportunité de rentrer dans leurs familles pour célébrer les fêtes de fin d'année. Pour éviter qu'ils soient seuls, la Ville de Chambéry et l'université Savoie Mont-Blanc proposent aux Chambériens de recevoir un étudiant chez eux. Ainsi, 32 familles se sont portées volontaires entre le 24 et 25 décembre 2022.

Un conseil de la laïcité à Chambéry

Le premier conseil de la laïcité sera organisé prochainement à Chambéry. Il sera composé d'experts de la laïcité, de représentants de l'Etat et des religions et convictions existantes sur notre commune, d'élus, d'agents de la Ville et de membres d'associations. Il comptera un nombre équivalent d'hommes et de femmes. Il sera un lieu d'échanges sur les sujets de la laïcité et des valeurs de la République. Il aura vocation à mener des actions locales promouvant le respect de la liberté d'expression de chacune et chacun ainsi que la cohésion sur notre territoire.

Rénovation du grand salon au théâtre Charles Dullin

L'appel à mécénat lancé par l'Académie de Savoie se poursuit. Pour que les travaux de rénovation puissent commencer, la participation des entreprises et des habitants est indispensable.

Vous souhaitez apporter votre contribution ?

Plus d'infos sur : <https://academiesavoie.org/theatre>

690 528

C'est le nombre de vélos qui ont franchi le compteur installé quai du Jeu de Paume entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 contre 603 148 en 2021 (soit une hausse de 14.5 %). Fin octobre 2022, il avait déjà atteint sa limite maximale d'affichage avec 600 000 passages. Situé à proximité du palais de justice, ce totem comptabilise les passages des cyclistes chaque jour de l'année. Suivies par Grand Chambéry, ces données montrent l'importance grandissante de l'utilisation des deux roues en ville.



Une journée dédiée aux aidants

A l'occasion de la 13^{ème} Journée nationale des aidants, le Centre communal d'action sociale de la Ville s'est mobilisé aux côtés de nombreux partenaires associatifs et institutionnels. Le 5 octobre 2022, les professionnels de l'accompagnement médico-social se sont ainsi réunis à l'espace Malraux-La Base pour proposer une journée d'animations destinées aux aidants. Stands d'informations, conférence-débat, spectacle, exposition et autres ateliers de santé et détente ont ponctué ce moment. Avec 90 % de personnes satisfaites de la qualité des informations récoltées sur les stands, cette journée a permis d'aider les familles, amis et proches des personnes qui nécessitent un accompagnement quotidien du fait d'une maladie ou d'un handicap.

Conseils municipaux



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

➔ **DU 7 OCTOBRE 2022** Adoption du principe de délégation de service public portant sur le service de restauration collective municipale de la Ville et du CCAS • Budget principal : décision modificative n° 2 - exercice 2022 • Politique de stationnement 2023 • Création de la caisse des écoles • Vœu pour une réglementation nationale d'interdiction des animaux dans les cirques. ➔ **DU 12 DÉCEMBRE 2022** Plan de sobriété énergétique 2022 • Projet de délégation de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie sous forme d'une régie intéressée • Création du conseil de la laïcité • Site Rubanox : autorisation de signature de la convention constitutive de groupement de commande pour la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage • Préparation d'une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU) assortie d'un volet de réhabilitation des copropriétés dégradées et révision des aides de la Ville • Attribution complémentaire de subventions aux associations • Convention de partenariat entre la Ville et l'association Régie coup de pouce pour la création de jardins partagés à Bellevue.

Toutes les séances des conseils municipaux sont retransmises en direct sur www.chambery.fr

Archivées un an, elles peuvent être visionnées à tout moment durant cette période. Les séances du conseil municipal sont sous-titrées a posteriori pour une meilleure accessibilité (sous-titrage activable depuis Youtube). **Prochains conseils municipaux : les 30 janvier et 13 mars 2023.** Sous réserve de modification.



www.chambery.fr

DE BRÈVES EN BRÈVES

La Galerie Eurêka voyage

Service de la Ville, la Galerie Eurêka a pour mission de favoriser les échanges entre la communauté scientifique et le public. Saviez-vous que son centre de ressources met à disposition des outils pédagogiques ainsi que des expositions itinérantes disponibles à la location ? Ainsi, quatre grandes expositions produites par la Galerie sillonnent la France. La plus ancienne « Reptiles et amphibiens » a déjà été présentée dans onze sites sur tout le territoire national depuis sa création en 2014. Elle fera son grand retour à Chambéry au printemps 2024 !

Le prêt des expositions et des outils pédagogiques est ouvert aux collectivités, établissements scolaires, médiathèques, associations de la Savoie et d'ailleurs. Profitez-en !

Plus d'infos sur : www.chambergy.fr/centre-de-ressources-expositions



La roseraie de Buisson Rond fait peau neuve

En novembre et décembre 2022, la roseraie située devant le château de Boigne, dans le parc de Buisson Rond, a fait l'objet de travaux de réaménagement. Cent-soixante-deux rosiers, dont quatre-vingt de collection, ont été plantés afin de redonner de l'élégance au lieu. Deux structures en fer en forme de tunnel accueilleront des plants grimpants. Rendez-vous au printemps pour découvrir et sentir les nouvelles roses !

Pas d'augmentation des tarifs du sport et de la culture en 2023



Malgré l'inflation qui touche fortement le budget municipal, la Ville de Chambéry a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des services publics culturels et sportifs. Ainsi, les tarifs de l'école municipale de découverte du sport, des bibliothèques ou des musées n'évolueront pas cette année.

Ecole municipale de découverte du sport : stage d'initiation à l'athlétisme proposé durant les vacances de printemps 2022.



Forum des métiers de la petite enfance

Vous souhaitez découvrir les métiers de la petite enfance (assistant-e maternel-le, auxiliaire de puériculture, assistant-e petite enfance, éducateur-riche de jeunes enfants et infirmier-ère puériculteur-riche) ? Un forum leur est consacré le 6 mai 2023 au Manège. La Ville de Chambéry, en partenariat avec le Département, la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi et les écoles concernées vous invite à participer à divers stands et conférences. Objectif : informer le public et valoriser ces métiers pour susciter de nouvelles vocations ! Accès libre et gratuit de 9 h à 17 h.



Le village de la Semaine de la nature en ville 2022 a rassemblé 7 000 visiteurs !

3^{ème} édition de la Semaine de la nature en ville

La Semaine de la nature en ville 2023 se prépare avec les acteurs du territoire. Elle se tiendra du 3 au 9 juin prochains. Le thème sera « la ville fertile » et abordera des sujets comme l'alimentation locale ou encore les jardins partagés.

Musée savoisien : bientôt la réouverture

Le musée départemental rouvrira ses portes le 29 avril 2023 ! Le public pourra (re)découvrir le patrimoine savoyard autour de sept thématiques réparties sur 2 000 m² d'espaces de visite. Le président du conseil départemental de la Savoie a annoncé que l'entrée du futur musée sera gratuite. L'accès au cloître sera libre et l'accueil du musée situé place Métropole.

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 18 h.
Fermetures exceptionnelles : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre et 25 décembre. Tél : 04 56 42 43 43



www.musee-savoisien.fr



Chambéry, ville attractive pour les étudiant-e-s

Chambéry est une ville où il fait bon étudier. C'est ce que révèle le classement des meilleures villes étudiantes 2022-2023 du magazine *L'Étudiant*. Les raisons de ce succès sont multiples : cadre de vie entre montagnes et lacs, faible taux de chômage, aides à destination des jeunes ou encore offre de logement jugée très avantageuse. En terme de formation, le taux de passage en deuxième année de licence obtient un bon score avec 59.28 % de réussite.



www.letudiant.fr

Bon à savoir : une plateforme dédiée à la jeunesse est proposée par la Ville de Chambéry et la Mission locale jeunes - kestudi.chambery.fr

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT 2023

Le recensement de la population chambérienne a débuté le 19 janvier et se poursuit jusqu'au 25 février. Les personnes concernées ont été informées par courrier du passage d'un agent recenseur à leur domicile. Ce dernier les renseignera sur les modalités de réponses au questionnaire en ligne ou sur papier. Des questions ? Contactez l'un de ces numéros : 04 79 60 21 35 / 04 79 60 22 35 ou envoyez un mail à elections@mairie-chambery.fr



www.chambery.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA FRESQUE DU CLIMAT

Chaque mois, la Ville organise un atelier « Fresque du climat » destiné au grand public. Cet atelier collectif et ludique permet de comprendre les causes et conséquences du changement climatique à l'aide d'un jeu de 42 cartes. Prochaines dates : le 23 février et le 22 mars.



www.chambery.fr

PENSEZ À LA DÉCHETTERIE MOBILE !

La déchetterie mobile de Grand Chambéry circule plusieurs fois par mois à Chambéry. Elle permet de se débarrasser de ses encombrants près de chez soi. Attention, certains déchets ne sont pas acceptés : déchets amiantés, végétaux et gravats. Pour connaître les jours et horaires de passage dans votre quartier, rendez-vous sur : www.grandchambery.fr



Un stationnement plus abordable et cohérent

Une nouvelle politique de stationnement a été adoptée par le conseil municipal du 17 octobre 2022. Elle sera progressivement mise en œuvre à Chambéry entre janvier et mars 2023.

La politique de stationnement est un volet de la politique de mobilité. C'est une vision de la ville, de son fonctionnement et un outil au service de la transformation de l'espace public qui se traduit en règles au quotidien pour les usagers. « Elle doit concrétiser les objectifs de la municipalité de reconquête d'espaces publics pour d'autres usages et, bien sûr, être en cohérence avec les défis environnementaux tout en conciliant les impératifs de la vie quotidienne » explique Isabelle Dunod, adjointe en charge de

la mobilité durable. Ces objectifs sont nombreux : améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité de la ville et de ses commerces, assurer la sécurité des cycles et des piétons mais aussi faciliter le stationnement des résidents.

Pour favoriser l'attractivité, la durée maximale de stationnement sur voirie en hypercentre a été réduite, favorisant ainsi une meilleure rotation des véhicules. La durée du stationnement payant a été allongée jusqu'à 19h, en cohérence avec les horaires des commerces. En parallèle, le stationnement est gratuit la première demi-heure en voirie et dans les parkings pour les petites courses, entre 12 h et 14 h et le samedi après-midi (parking Falaise et Château) pour faciliter le lèche-vitrines !

« La pollution de l'air est responsable de plus de 40 000 décès prématurés par an en France. La politique de stationnement ne peut ignorer cela » insiste Isabelle Dunod.

Ainsi, après la création de deux nouveaux parkings en entrée de ville, des places de stationnement seront supprimées au centre et la nouvelle tarification incitera les visiteurs à stationner plutôt en entrée de ville. De nouvelles pistes cyclables ont aussi été créées et des arceaux à vélo supplémentaires installés pour permettre des alternatives à la voiture.

« Dans le contexte inflationniste que nous connaissons, la politique de stationnement doit prendre en compte le pouvoir d'achat » poursuit l'adjointe. Les résidents chambériens bénéficieront donc désormais d'un abonnement à moitié prix dans les parkings en ouvrage et une tarification solidaire est créée pour le stationnement des résidents en voirie : chacun paye en fonction de ses revenus. Chambéry est l'une des premières villes de France à mettre en œuvre cette disposition.

BON À SAVOIR

1 > La première demi-heure est gratuite

en voirie, comme dans tous les parkings en ouvrage ou en enclos, pour les dépose-minute, les livraisons, les courses de courte durée, etc.

2 > Il existe des forfaits

attractifs soirée et nuit dans les parkings en ouvrage et en enclos pour faciliter la fréquentation des bars, restaurants et établissements de nuit.

3 > Le stationnement reste entièrement gratuit pour les personnes à mobilité réduite

sur toutes les places sur voirie.

4 > Des tarifs préférentiels existent pour les artisans et personnels médicaux

qui interviennent en cœur de ville.

5 > Un premier parking à vélos sécurisé a ouvert en abonnement payant au parking Ravet.

Deux autres sont en cours de réalisation dans les parkings de la Falaise et du Château, avec la possibilité de recharger son vélo à assistance électrique. La Ville étudie d'autres possibilités de stationnement sécurisé payant en complément des arceaux à vélos et de la Vélostation.

Des tarifs préférentiels dans les parkings couverts

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les habitants de Chambéry peuvent souscrire un (ou plusieurs) abonnement(s) à moitié prix par rapport au tarif des « non résidents », sous réserve des capacités disponibles. La grille de tarifs :

Durée	Entrée de ville : Falaise ou Cassine	Centre-ville : Château, Curial et Ravet	Hypercentre : Hôtel-de-Ville, Palais de Justice
Mois	40 €	45 €	54 €
Année	400 €	450 €	541,50 €

Tarifs applicables au moment du renouvellement ou à la 1^{ère} souscription.

LEXIQUE

PARKINGS EN SURFACE (OU SUR VOIRIE) : places disponibles dans les rues (zones verte et rouge à compter du 1^{er} mars) pour un stationnement payant de courte durée, matérialisé au sol. Le paiement s'effectue sur les horodateurs ou sur abonnement dans la zone rose pour les résidents.

PARKINGS EN OUVRAGE (OU COUVERTS) : en silo ou souterrains, ces parcs de stationnement sont adaptés aux moyennes et longues durées. Ils sont accessibles sur abonnement ou paiement horaire aux caisses automatiques. Il s'agit des parkings

Cassine, Falaise, Château, Ravet, Curial, Hôtel-de-Ville, Palais de Justice et en 2023, Stade (gérés par la Ville), Gare, Hôpital et Halles.

PARKINGS EN ENCLOS : le fonctionnement est le même mais les véhicules ne sont pas abrités. Ils sont également accessibles 24h/24h et 7j/7. Il s'agit des enclos Roissard, Verdun, Barbot, Manège et Europe.

PARCS RELAIS : situés aux Landiers, à la Ravoire, Cognin et Sonnaz, ils permettent de se garer gratuitement puis de rejoindre le centre-ville en bus ou à vélo.

2 670

PLACES OUVERTES AU FORFAIT RÉSIDENT À COMPTER DU 1^{er} MARS, C'EST PRÈS DE 10 % DE PLUS QUE PRÉCÉDEMMENT.

**7.50,
11 ou 15 €**

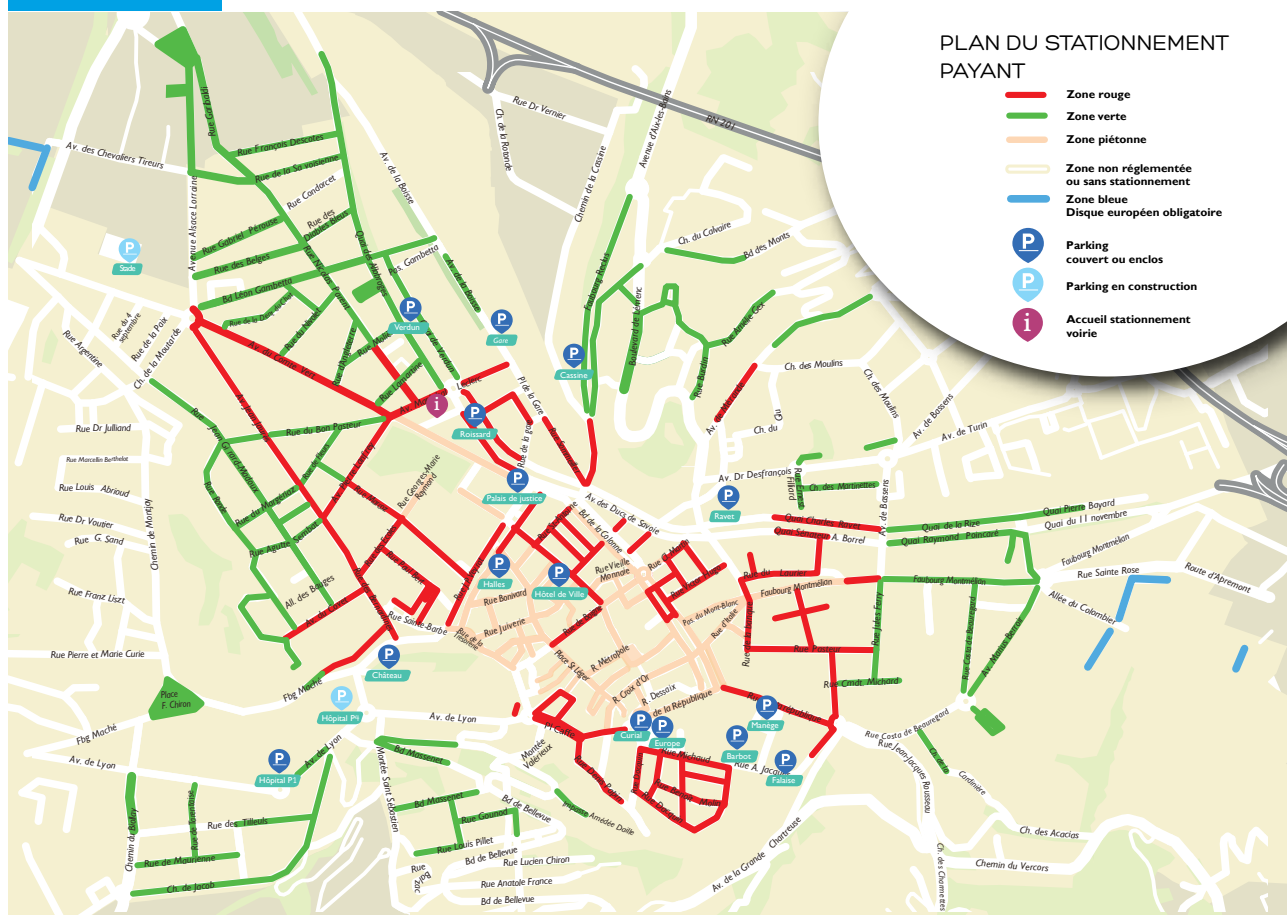
C'EST LE COÛT D'UN ABONNEMENT MENSUEL EN VOIRIE POUR LES RÉSIDENTS À PARTIR DU 1^{er} MARS, EN FONCTION DE LEURS REVENUS (NOUVELLE TARIFICATION SOLIDAIRE). L'OFFRE EST VALABLE POUR UN VÉHICULE PAR FOYER. DES TARIFS HORAIRES PRÉFÉRENTIELS EXISTENT POUR UN 2^{ème} VÉHICULE.

50 %

CE SERA LA NOUVELLE RÉDUCTION ACCORDÉE AUX RÉSIDENTS SUR LE TARIF NORMAL D'UN ABONNEMENT ANNUEL OU MENSUEL 7J/7J ET 24H/24H DANS TOUS LES PARKINGS EN OUVRAGE (FALAISE, CASSINE, CHÂTEAU, CURIAL, RAVET, PALAIS DE JUSTICE ET HÔTEL-DE-VILLE).

500

ARCEAUX À VÉLOS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA VOIRIE DEPUIS 2022. LA VILLE EN COMPTE 2 500.

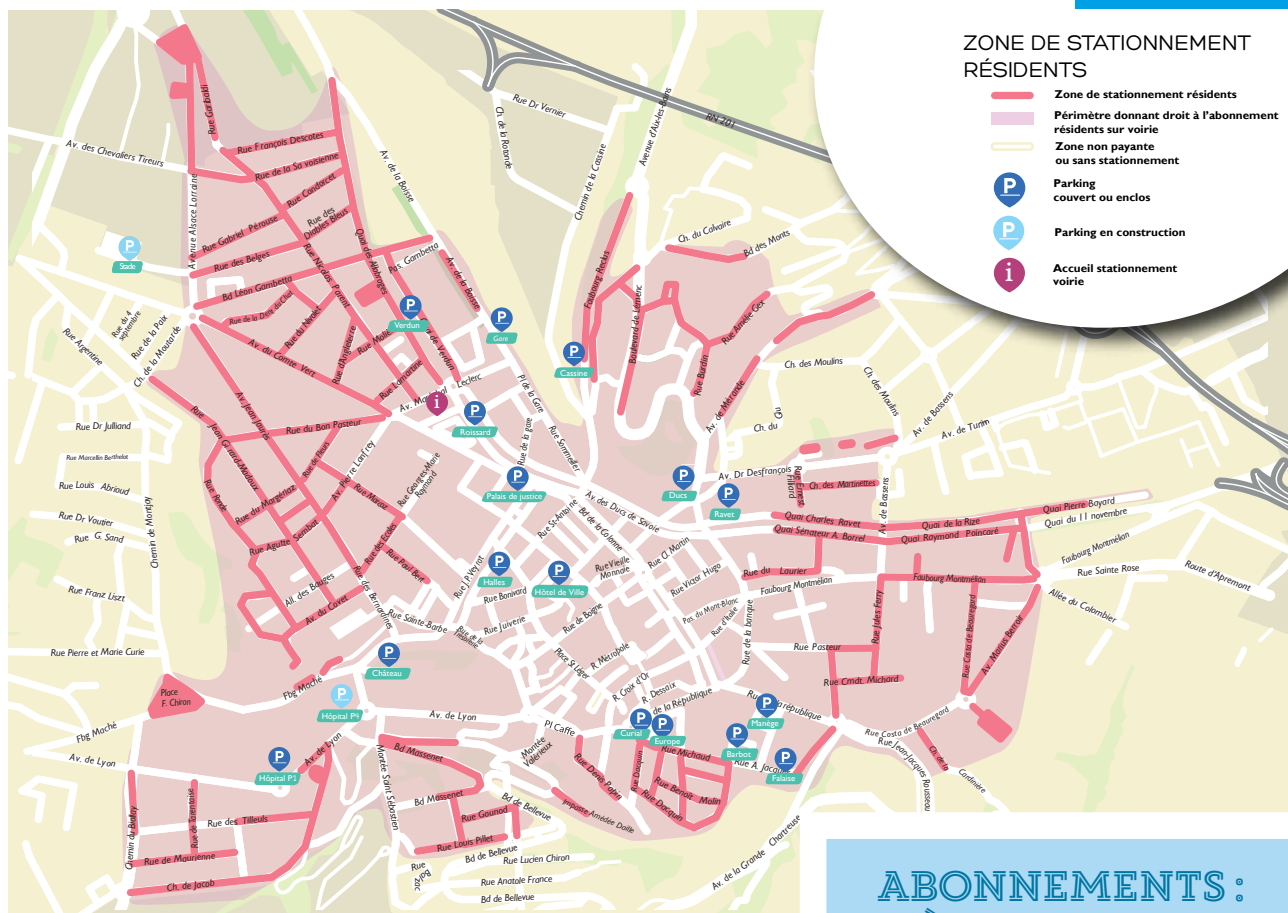


Les zones de stationnement horaire rouge et verte

Sur les trois zones historiques de stationnement, seules deux ont été conservées et actualisées pour plus de simplicité. Le stationnement est payant de 9 h à 12 h puis de 14 h à 19 h pour correspondre à l'heure de fermeture des commerces. Il reste gratuit entre 12 h et 14 h. Les résidents peuvent bénéficier de tarifs horaires réduits pour les zones rouge et verte.

La zone rouge concerne les secteurs où l'on veut conserver de l'attractivité commerciale en encourageant la rotation des véhicules. Comme la pression en stationnement y est forte, on ne pourra pas occuper une place de parking en voirie au-delà d'une durée de 3 h. L'objectif est d'inciter les visiteurs à se garer en priorité en zone verte ou dans les parkings en ouvrage pour des occupations plus longues, afin de libérer de l'espace public dans le centre-ville pour d'autres usages.

La zone verte concerne des secteurs résidentiels où le stationnement horaire est admis pour une durée de 5 h maximum. L'extension de cette dernière a fait l'objet d'une concertation avec les riverains.



La zone rose pour les résidents

Les résidents des zones piétonnes ou payantes ont la possibilité de stationner près du centre-ville à un tarif privilégié.

Une zone rose a été définie pour les résidents où, grâce à l'abonnement mensuel spécifique, ils peuvent stationner jusqu'à 7 jours consécutifs. La capacité de cette zone a été étendue afin de proposer 230 places supplémentaires aux habitants (par exemple : rue Plaisance et rue Jules Ferry pour le quartier Pasteur, rue des Écoles et rue Paul Bert pour le quartier Covet). Certaines rues très commerçantes comme l'avenue du Comte Vert ont été placées en zone rouge pour le stationnement horaire, de même que le secteur de la Calamine, mais figurent en zone de stationnement résident rose : les habitants abonnés pourront donc y stationner librement.

ABONNEMENTS : OÙ S'ADRESSER ?

ACCUEIL STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Entreprise délégataire Effia

181 avenue Maréchal Leclerc, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h 30 • Tél. 04 79 96 31 00

Il est possible de souscrire son abonnement en ligne : jemegare.fr

POUR LE STATIONNEMENT EN ENCLOS ET EN OUVRAGE

• **Entreprise délégataire Indigo** pour le parking du Palais de Justice.

www.parkindigo.com

• **Entreprise délégataire Q-Park** pour les autres parkings. www.q-park.fr



Cartes à télécharger sur www.chambery.fr

Marche des différences lors de la Quinzaine de l'égalité 2022.



Quinzaine de l'égalité, rendez-vous en mars 2023

La Ville organise la deuxième édition de la Quinzaine de l'égalité du 8 au 24 mars 2023.

La Journée internationale de défense des droits des femmes du 8 mars sera l'occasion du lancement de la Quinzaine de l'égalité à Chambéry. Ouvert à toutes et à tous, cet événement permettra de découvrir les actions menées par la Ville et les acteurs associatifs en matière d'égalité femmes-hommes, de discriminations liées aux handicaps visibles et non visibles, au genre et au grand âge. Des conférences, des spectacles, des démonstrations sportives ou encore des temps de sensibilisation et des animations scolaires seront proposés dans les différents quartiers.

« L'objectif de cette Quinzaine est de réunir les acteurs de l'inclusion du territoire pour proposer une programmation diversifiée, pédagogique, artistique et festive autour d'un message : les discriminations, quelles qu'elles soient, n'ont pas leur place à Chambéry » explique Sophie Bourgade, adjointe chargée de la ville inclusive, de la lutte contre les discriminations et de l'égal accès au service public.



www.chambery.fr



Cité éducative : des projets ambitieux pour 2023

La Ville de Chambéry est labellisée Cité éducative. Chambéry est la seule commune de Savoie à bénéficier de ce dispositif national qui facilite les coopérations entre institutions et associations afin de favoriser la réussite éducative des jeunes dans les quartiers prioritaires des Hauts-de-Chambéry, du Biollay et de Bellevue. A ce titre, ces quartiers bénéficient d'un budget nouveau alloué par l'Etat de plus d'un million d'euros sur trois ans. « Grâce à ce programme, les accueils de loisirs ont pu recruter trois animateurs pour renforcer les activités estivales » souligne Mohammed Souraan, responsable de la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry.

Depuis novembre 2022, la démarche est gérée financièrement par une « caisse des écoles » à laquelle les parents peuvent adhérer gratuitement. En 2023, une quinzaine de projets seront lancés notamment grâce à un chargé d'accompagnement aux associations. Nourris par des groupes thématiques, ils couvriront un vaste champ d'actions : citoyenneté, culture, prévention, parentalité, acquisition du langage par les tout-petits, offre sportive, animations jeunesse, lien écoles/familles. « Nous souhaitons que les parents puissent participer aux actions et apporter leurs idées » précise Clémentine Mouilleron, cheffe de projet Cité éducative.



Eve-Anne est AESH à l'école Chantemerle. Elle aide un jeune garçon à manger sur le temps du midi.

La Ville prend en charge le temps périscolaire des élèves porteurs de handicap

Depuis la rentrée 2022, la Ville emploie des accompagnant·e-s des élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps périscolaire.

Parmi les 4 500 élèves scolarisés à Chambéry, 36 sont porteurs d'un handicap et nécessitent l'aide d'un accompagnant sur le temps périscolaire*. Depuis la rentrée 2022, la Ville doit organiser la prise en charge de ces enfants. Pour faire face à ses nouvelles obligations, la municipalité a proposé aux Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) de l'Education

nationale d'intervenir également sur le temps périscolaire. La Ville a aussi procédé à des recrutements et a pu compter sur le renfort de plusieurs professionnels de l'Institut médico-social de Saint-Louis-du-Mont situé à Bassens. « Nous développons notre culture du handicap, explique Lydie Matéo, adjointe chargée des parcours éducatifs, de l'éducation et de l'enfance.

Nous travaillons en lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale pour sensibiliser nos AESH, animateurs et coordonnateurs du périscolaire au handicap. La Fédération des oeuvres laïques aidera aussi nos équipes à construire des solutions pour accueillir au mieux ces enfants » conclut l'élue.

* Suite à une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Kézaco : des projets artistiques et culturels dans toutes les écoles

Le programme d'éducation artistique et culturelle Kézaco est développé dans chacune des 18 écoles de la Ville, en partenariat avec l'Education nationale et des structures culturelles municipales ou associatives. L'objectif de ce programme mené par la Ville est de proposer une activité culturelle aux 2 675 écoliers chambériens au travers de trois expériences : la découverte d'œuvres d'art, la pratique artistique et le développement d'un esprit critique. Retrouvez ci-dessous les activités proposées par école.



Visite dansée au musée des Beaux-arts dans le cadre du projet « Corps à l'œuvre » avec les élèves de l'école Chantemerle.

Ecoles	Structures culturelles associées	Autres structures culturelles ou artistes associés	Disciplines abordées	Noms des projets
Jean Rostand	Espace Malraux		Théâtre, arts plastiques, marionnette	Ouvrir Malraux aux élèves
Jacques Prévert	Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)	Musée des Beaux-arts, Charmettes, Virginie Piotrowski	Patrimoine, arts plastiques	Point de vue
Simone Veil	Maison des jeunes et de la culture (MJC)	Compagnie Choryphée	Théâtre, danse, arts plastiques, sciences	Kézaco
Pasteur	Cité des arts		Musique	Ecole qui folke !
Waldeck Rousseau	Galerie Eurêka	Lectures plurielles	Culture scientifique, littérature	Sciences et littérature
Jean Jaurès	Espace Larith	Musée des Beaux-arts, Benjamin Joffre	Art contemporain, arts plastiques	L'homme dans le paysage
Madeleine Rebérioux	Cité des arts	Leela Petronio	Danse, percussions	Hip Tap Project
Chambéry-le-Vieux	La Base	François Barge Prieur et Christèle Jacob	Cinéma, arts plastiques	Accompagner le regard
Pommerai	Cité des arts		Arts plastiques	Pratique artistique
Pré de l'Ane	Bibliothèque Georges Brassens	Musée des Beaux-arts, Charmettes	Littérature, patrimoine	Au rythme de l'arbre
Vert Bois	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	Cité des arts, Archives municipales, CIAP	Architecture, arts plastiques, patrimoine	Ecole en chantier
Stade	Cité des arts		Musique	L'école en musique
Caffe	Médiathèque Jean-Jacques Rousseau	Compagnie Lez'Arts en Poche, librairie Jean-Jacques Rousseau	Théâtre, littérature	On conte pour vous
Haut-Maché	Espace Malraux	Orchestre des Pays de Savoie	Musique et danse	Chants et danse
Biollay	Association de promotion et d'enseignement du jazz et des musiques actuelles (APEJS)	Cité des arts	Musique	Chorale du Biollay
Mollard	Arc en cirque		Cirque	Les classes en piste
Bellevue	Cité des arts		Théâtre	S'exprimer par le corps et les mots
Chantemerle	Musée des Beaux-arts	Compagnie Gambit	Patrimoine, danse	Corps à l'œuvre

De nouveaux investissements dans les EPHAD et au pôle Alzheimer du CCAS

Les Etablissements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) des Clématis et des Charmilles ainsi que le pôle Alzheimer Corolle bénéficient d'un plan d'aide à l'investissement du quotidien. Appuyé par la Caisse nationale de solidarité à l'autonomie (CNSA), ce programme vise à soutenir les établissements dans l'acquisition de nouveaux matériels. L'objectif est d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des résidents de même que la qualité de vie au travail des agents.

Lancé en 2021, le plan d'aide a permis à ces structures, via le Centre communal d'action sociale (CCAS), de renouveler du mobilier et d'acheter du matériel de soins : tensiomètres sur pied, douches au lit, chariots de ménage ergonomiques, mobilier de jardin...

« Cette année encore, nous avons sollicité le maintien de l'aide de la CNSA » indique Gilles Baudoin, directeur du CCAS. « En



Le pôle Alzheimer Corolle.

2023, les agents et les résidents seront de nouveau sollicités pour apporter leur expertise et leur avis sur les futurs achats » ajoute-t-il.

A noter également : en parallèle de ces investissements, l'EPHAD des Clématis a acquis 25 nouveaux lits médicalisés en 2022.

PARTICIPATION CITOYENNE

Des conseils de quartier pour vous impliquer

Répartis dans les sept quartiers de Chambéry, les conseils de quartier citoyens ont pour objectif de créer du lien entre la Ville et ses habitants. Mis en place il y a plus d'un an, « ils permettent de développer des projets qui améliorent la vie quotidienne des habitants » explique Anne Bernhard, responsable de la mission implication citoyenne. « Ouverts à tous, leurs membres se réunissent autour d'un projet concret : événement sur un quartier, amélioration de la voirie ou des mobilités, création de jardins partagés, aménagement d'une

salle dans le quartier... » précise-t-elle. En 2022, une vingtaine de projets ont été menés en co-construction avec les services de la Ville : aménagement d'une voirie à Chambéry-le-Vieux ou encore petits travaux pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite en centre-ville. A chaque étape, les habitants bénéficient de l'appui des élus et des responsables des mairies de quartier. La mission implication citoyenne intervient quant à elle dans la coordination globale et méthodologique. Depuis cette année et pour trois ans, la

Ville bénéficie du soutien de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et d'un accompagnement pour la structuration et la réalisation d'actions en faveur de l'engagement citoyen à Chambéry. Les conseils de quartier en seront bien sûr des bénéficiaires privilégiés !

Pour rejoindre un conseil de quartier, rendez-vous sur **participons.chambery.fr**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre mairie de quartier.

Devenez éco commerçant-es !

Mobilisez-vous avec le label « Commerçant-es-artisan-es engagé-es pour la transition écologique » !

Vous êtes commerçants ou artisans ? Savez-vous qu'il existe un label pour montrer votre engagement en matière de transition écologique et sociale ? Avec l'appui de la Chambre de commerce et de l'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'ASDER et Grand Chambéry, ce label marque la volonté de la Ville d'identifier, de valoriser et d'accompagner les commerçants et artisans qui répondent aux enjeux environnementaux et énergétiques. Pour obtenir ce label, vous devez avoir comme activité principale la vente de

biens ou de services et promouvoir une logique de consommation et de production responsable sur le territoire. Il s'agit d'une démarche volontariste et exigeante permettant de garantir la qualité du label.

Pour les consommateurs et les entreprises du territoire, c'est un repère qui leur permet d'identifier les commerçants et artisans qui agissent au quotidien pour l'environnement.

Vous êtes intéressé ? Découvrez les critères d'engagement sur **www.chambéry.fr/label-eco-commercant**



DES NOUVELLES DES COMMERCES



LA TOUPIE
Elsa Donon

Jeux, livres, déguisements... Un atelier du Père Noël semble s'être installé en ville. La Toupie a ouvert ses portes le 15 octobre 2022. Depuis, elle fait le bonheur des enfants. Elsa et ses collègues vous accueillent pour donner une seconde vie à vos jouets. Collecte, revalorisation, nettoyage... Rien n'échappe à la recyclerie, engagée pour réduire le gaspillage et faire changer l'image du marché d'occasion. 15, faubourg Montmélian



SØSTRENE GRENE
Micael Reignier

La boutique danoise Søstre Grene a ouvert ses portes le 21 octobre 2022. Vous avez peut-être déjà croisé son triporteur dans les rues de Chambéry ? Bien pratique pour assurer le réapprovisionnement en magasin et vous proposer un large choix d'articles. De la cuisine aux hobbies créatifs, sans oublier la décoration et le thé, cette franchise regorge de produits à des prix très abordables. Laissez-vous tenter ! 8, rue de Boigne



DÉCATHLON CONTACT
Clémentine Dumoulin

La fameuse enseigne bleue et blanche est arrivée à Chambéry ! Le Décathlon Contact a ouvert ses portes le 16 novembre 2022. La boutique vous propose à la fois des produits sportifs et utiles au quotidien. Adaptation et proximité sont les mots d'ordre de la boutique. N'hésitez-plus et devenez un vrai sportif urbain. 4, rue Bonivard



Balade urbaine du 12 novembre 2022 dans le quartier de la Cassine.

La Cassine : construire un quartier en concertation avec les habitants

Le futur quartier de la Cassine commence à sortir de terre et une nouvelle phase de concertation s'ouvre pour permettre aux habitants de participer à ce projet majeur. A terme, ce sont plus de 450 logements qui verront le jour sur ces 23 hectares nichés entre Chantemerle et le centre-ville. L'aménagement du quartier est porté

par Chambéry-Grand Lac Economie, la structure de développement économique du territoire, aux côtés de Grand Chambéry et de la Ville qui a souhaité intégrer une plus grande mixité sociale dans ce futur quartier. « Ainsi nous avons demandé la réalisation de 20 % de logements locatifs sociaux qui n'existaient pas à l'origine du

projet » explique Daniel Bouchet, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. « Il était important pour nous que ce quartier soit exemplaire et se construise avec les citoyens, dans le cadre d'une démarche éco-quartier que nous voulons faire valider puis labelliser » complète-t-il.

Une réunion publique et une balade sur site se sont déjà tenues. Plusieurs ateliers de concertation sont mis en place sur différents thèmes et un atelier particulier est consacré à la co-conception du futur parc public qui sera installé au cœur du quartier.

Pour compléter l'appropriation du site de la Cassine par les Chambériens, certaines surfaces pourraient accueillir, après validation, des propositions d'occupation provisoire (festives, sportives et/ou culturelles) en attendant les aménagements définitifs.



www.nouveau-quartier-cassine.fr

Le quartier du nord des Combes se transforme

Des travaux de voirie ont démarré pour améliorer l'accessibilité du futur écoquartier des Combes, dans le quartier des Hauts-de-Chambéry. Suivront ensuite la sécurisation des abords de l'école Vert Bois et l'aménagement de la place Demangeat.

L'écoquartier des Combes prend forme petit à petit dans le cadre du projet de renouvellement urbain. La rue du Pré de l'Ane est actuellement en travaux (depuis novembre 2022 jusqu'à mars 2023) : le futur aménagement permettra de mieux relier la voie à la rue du Commandant Bulle pour rendre le quartier plus accessible et faciliter le stationnement.

Début 2023, des travaux interviendront aux abords de l'école Vert Bois afin de sécuriser et faciliter la desserte de l'établissement. Dans le même temps, deux immeubles de logements sociaux appartenant à Cristal Habitat et situés entre la rue du Bertillet et la rue du Pré de

l'Ane feront l'objet de rénovation en vue d'améliorer le confort des locataires et l'isolation des bâtiments.

La place Demangeat étant au cœur du projet d'écoquartier, un travail de redynamisation de l'offre commerciale, de restructuration des services et des équipements a été engagé. « De nouveaux services seront situés dans les locaux de l'ancien Pôle emploi comme la ludothèque, précise Gaëtan Pauchet, adjoint au maire chargé de la vie sociale des quartiers. Une réflexion est également menée par la "commission avenir", groupe d'habitants impliqués dans la définition du projet de futur centre socioculturel. »

La rue du Pré de l'Ane à l'intersection de la rue du Commandant Bulle.



Inchangée depuis plusieurs décennies, la traversée de la ville par l'avenue des Ducs est largement améliorée

La reconquête et la requalification paysagère de l'espace public au centre-ville se poursuit avec des aménagements importants au profit des transports en commun, mais surtout des vélos et des piétons.

L'aménagement de l'avenue des Ducs de Savoie et des quais Borrel et Ravet, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville avec la participation financière de Grand Chambéry, vient de s'achever.

Une piste cyclable bidirectionnelle a été créée côté ville, finalisant le maillon manquant de la traversée de Chambéry via la véloroute V63.

L'arrêt de bus qui se trouvait sur le trottoir côté ville a été déplacé et rapproché de la gare et de l'arrêt des Halles, diminuant le temps et la distance entre les correspondances. Un vaste quai bus accueille désormais les voyageurs dans de bonnes conditions. Une voie bus a été créée sur presque tout le long de l'avenue pour faciliter leur circulation. Une requalification paysagère est enfin prévue sur la partie centrale de l'avenue avec une végétalisation au printemps.

La piste cyclable bidirectionnelle temporaire créée sur le quai Antoine Borrel a été pérennisée et sécurisée. Le trottoir a été élargi sur le quai Charles Ravet, le stationnement en épi devenant longitudinal pour augmenter l'espace réservé aux piétons. Les deux quais permettent ainsi une agréable promenade largement ombragée le long de la Leysse. Ils seront végétalisés aux beaux jours.

En lien avec la création du parking Ravet, la majorité des places de stationnement situées sur l'avenue ont été supprimées. Le parking Ravet propose des tarifs préférentiels pour les résidents chambériens négociés par la Ville avec le délégataire QPark (voir p. 17).



La piste cyclable avenue des Ducs de Savoie pendant...



... et après les travaux.

Nouveaux moyens pour les services de police de proximité

Chambéry est dotée depuis 2021 d'un Contrat de sécurité intégrée, document signé par le maire, le préfet et le procureur de la République. Dans ce cadre, les effectifs de la police nationale ont été augmentés à Chambéry. Ils atteignent aujourd'hui 124 agents contre 105 en 2016 et 117 au 31 mai 2022. Le projet d'un poste de police commun aux polices nationale et municipale dans le quartier des Hauts-de-Chambéry a également été validé par le ministre de l'Intérieur. La concrétisation de ce projet permettra d'assurer une présence policière de proximité dans le quartier.



www.chambery.fr/police-municipale

En soirée, des médiateurs en ville

POUR LES CONTACTER

- | | |
|--|--|
| • 06 01 33 91 13
Covet | • 06 07 79 57 13
Biollay |
| • 06 01 33 59 52
Faubourg Montmélian,
Mérande, Joppet | • 06 88 97 53 47
06 87 51 67 16
Hauts-de-Chambéry,
Le Piochet |
| • 06 01 33 36 54
Curial | • 06 88 78 39 77
Bellevue |



Une vingtaine de correspondants de nuit effectue des médiations en binôme dans plusieurs quartiers. Missionnés par la Ville et les bailleurs sociaux, ils interviennent en cas de nuisances sonores, conflits de voisinage ou intrafamiliaux, incivilités, consommation de produits addictifs et portent assistance aux personnes en difficulté. Ils assurent aussi une veille des accès d'immeubles et de l'éclairage. Ils sont présents de 18 h à minuit et jusqu'à 1 h du matin le samedi. Leur présence initialement limitée aux quartiers du Biollay (voir p.37), des Hauts-de-Chambéry et de Bellevue est étendue à plusieurs secteurs du centre-ville depuis juin 2021.



Djémâa et Christine sont agentes de restauration. Au restaurant scolaire de l'école élémentaire, elles sont sur le pont bien avant l'arrivée des enfants. Après la réception des repas, elles contrôlent la température des denrées, mettent en place les tables, réchauffent les plats... Elles préparent 90 repas par jour, répartis sur deux services. Et quand tout le monde repart en classe, c'est l'heure de la plonge et du nettoyage de la salle.

A l'école avec les agent·es de la commune

A chaque école publique, ses agents municipaux. Coordonnateurs et animateurs scolaires, agents d'entretien et de restauration, gardiens logés, Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ou encore Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) participent au bon fonctionnement des établissements aux côtés des enseignants. Nous sommes partis à leur rencontre au sein du groupe scolaire du Stade.



Camille est l'une des quatre ATSEM de l'école maternelle. Tout comme ses collègues, elle assiste les enfants lors d'ateliers ou d'activités organisés par l'enseignant. Elle aide aussi les tout-petits à la cantine et les accompagne dans l'apprentissage des règles d'hygiène. Accueils du matin, du midi et du soir, les ATSEM animent et encadrent les temps périscolaires. Elles veillent enfin à la propreté des classes.



Plusieurs enfants ont besoin de l'aide d'un adulte en classe, pendant le déjeuner et les temps périscolaires. Milo est AESH à la fois pour l'Education nationale et pour la Ville (voir p. 21). Ici, il accompagne un tout-petit à la cantine : il lui prépare son assiette, coupe sa viande ou encore le surveille durant la pause méridienne. Sa présence permet à l'enfant de se sentir en sécurité et de mieux s'intégrer au groupe.



Pour maintenir les locaux au propre, quatre agents d'entretien font le ménage quotidiennement dans les deux écoles : classes, couloirs, sanitaires... Ils sont les garants des règles d'hygiène et de sécurité (pose de balises sol glissant, rangement des produits dangereux...) pour un accueil de qualité pendant les temps scolaires et périscolaires. En élémentaire, Noria assure le ménage du 1^{er} étage chaque jour.



A 16h30, Lola (au centre) rejoint les animatrices périscolaires pour l'appel du soir. Telle une cheffe d'orchestre, elle est la coordonnatrice du groupe scolaire. Elle anime l'équipe des agents municipaux dans les deux écoles. Parmi ses missions : organisation des temps périscolaires, suivi des activités proposées et de l'entretien des locaux, gestion des plannings, pointage des repas, lien avec les enseignants et les familles pour le fonctionnement des accueils périscolaires. Ci-contre : Lola est entourée de Magali, Sylvie et Laetitia, animatrices en élémentaire.

Les informations suivantes sont simplifiées. Elles permettent aux personnes âgées, étrangères ou en difficulté de lecture (illettrisme, dyslexie, surdité) de mieux comprendre le document.

J'ai besoin d'aide pour accéder à internet

**Vous souhaitez accéder à internet
mais vous ne savez pas comment faire ?**

Vous ne possédez ni d'ordinateur
ni de téléphone mobile ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide gratuite
auprès de la mairie de Chambéry
ou d'autres structures.

Des personnes peuvent vous aider à :

- envoyer un message électronique
- faire une recherche sur internet
- contacter une administration comme Pôle emploi
la Caisse d'allocations familiales ou les impôts.

Vous pouvez aussi apprendre à :

- écrire sur l'ordinateur
- vous servir de votre téléphone mobile
- imprimer un document...



La mairie de Chambéry vous propose de l'aide dans les endroits suivants :

- à la mairie de quartier du Biollay-Bellevue
Une permanence est proposée le mercredi de 13 h 30 à 17 h.
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 68 20 20.
- au Point contact de Bellevue
Une permanence est proposée le mardi de 13 h 30 à 17 h.
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 68 20 20.

- à la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry
Une permanence est proposée tous les jours
aux horaires d'ouverture de la mairie.
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 68 20 20.
- à la Dynamo des Hauts-de-Chambéry
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 72 13 10.
- à la bibliothèque Jean-Jacques Rousseau
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 60 04 04.
- à la bibliothèque Georges Brassens
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 72 25 81.
- au Centre communal d'action sociale (CCAS)
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 06 46 68 29 08.
Seules les personnes suivies par le CCAS peuvent bénéficier de ce service.
- à l'espace socio-culturel des Combes des Hauts-de-Chambéry
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 62 51 09.

Vous pouvez aussi trouver de l'aide dans d'autres structures.

Par exemple :

- au centre social et d'animation du Biollay
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 96 26 77.
- auprès de Régie Plus
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 72 46 21.
- à l'Accorderie de Chambéry
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 96 13 49.
- auprès de l'association CLEF de Chantemerle
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 85 37 77.
- auprès de l'association BLE
Pour avoir plus d'informations, appelez le : 04 79 72 24 60.

Jean-Louis Dollfus, architecte-urbaniste éclectique

Il a été adjoint à l'urbanisme de 1977 à 1980 sous le mandat de Francis Ampe. Jean-Louis Dollfus s'est éteint à presque 90 ans en décembre 2021, laissant son empreinte dans l'histoire de plusieurs quartiers chambériens.

« Il était pour moi comme un grand frère et j'ai cultivé notre amitié jusqu'à sa mort. » Francis Ampe, maire de Chambéry de 1977 à 1983, évoque avec émotion un personnage inhabituel – à la fois architecte, urbaniste, moniteur de voile et de ski –, un homme très éclectique et cultivé. En 1977, Jean-Louis Dollfus est élu dans l'équipe de Francis Ampe et nommé adjoint à l'urbanisme. Son expérience professionnelle lui sera précieuse dans ses fonctions : « Il a apporté une exigence en matière de qualité architecturale, aussi bien pour l'architecture contemporaine que le patrimoine ancien » estime Francis Ampe. Avec son concours, l'équipe municipale révisé le Plan d'occupation des sols, lance la sauvegarde du vallon des Charmettes menacé d'urbanisation, imagine le secteur Curial et la Maison de la culture (futur Espace Malraux) dessinée par le grand architecte Mario Botta.

Chambéry doit aussi à Jean-Louis Dollfus le quartier des Châtaigniers à Chambéry-le-Haut dont les logements comptent parmi les plus attractifs du parc social. « Pour cette ZAC, au lieu de construire les locaux collectifs résidentiels en fin de parcours, nous les avons réalisés en premier, sur une idée de Jean-Louis Dollfus » se souvient l'ancien maire. « Pendant toute la durée du chantier, ces locaux ont fait office de "maison des travailleurs" mise à la disposition des ouvriers, notamment pour se restaurer. C'était un signe très fort de sa dimension sociale. » Pour ce projet, de jeunes architectes seront sélectionnés au niveau européen car Jean-Louis Dollfus a la volonté d'apporter une architecture moderne et contemporaine. L'adjoint à l'urbanisme aura aussi à cœur de préserver le patrimoine chambérien en accélérant la reconquête du secteur sauvegardé du centre ancien qui, à l'époque, a à peine commencé. Le riche parcours professionnel de Jean-Louis Dollfus le conduira aussi dans les stations de montagne où il participera à l'aventure de la



Jean-Louis Dollfus en mars 1977 (premier à droite au 2^{ème} rang)
aux côtés des adjoints de l'époque.

création des Arcs avec Charlotte Perriand et prendra la casquette de moniteur de ski à ses heures perdues. Il se rendra également au Liban et en Corse où il ouvrira des pistes de ski de fond ! Moniteur de voile, il fondera l'école des Glénans à Bonifacio. Et c'est en Corse qu'il choisira de terminer sa vie... après avoir construit une maison de ses propres mains pour chacune de ses trois filles.



Le quartier des
Châtaigniers en pleine
construction, en 1982.



DONNEZ VOTRE AVIS ! AVANT LE 28 FÉVRIER 2023



Bientôt un nouveau Chambéry magazine !

La version actuelle du *Chambéry magazine* a besoin d'un coup de jeune.
Et si vous preniez quelques minutes pour nous aider à imaginer votre futur journal ?
Les informations recueillies lors de cette enquête nous aideront à concevoir le nouveau magazine municipal. Les résultats seront publiés sur chambery.fr

VOTRE MAGAZINE ACTUEL

1 Recevez-vous le magazine dans votre boîte aux lettres ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Pas tout le temps

2 Quand vous recevez le *Chambéry magazine*, le lisez-vous...

☐ intégralement ☐ de manière survolée
☐ seulement les articles qui vous intéressent ☐ vous ne le lisez pas

3 Consultez-vous le magazine en ligne sur chambery.fr ?

☐ Parfois ☐ Souvent ☐ Jamais

4 Quelle note globale donneriez-vous au magazine actuel ?

*Veuillez noter votre satisfaction de 0 à 4 : 0 = pas d'avis • 1 = très insatisfaisant
2 = insatisfaisant • 3 = satisfaisant • 4 = très satisfaisant*

☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4

5 Que pensez-vous du format actuel du magazine ?

*Veuillez noter votre satisfaction de 0 à 4 : 0 = pas d'avis • 1 = très insatisfaisant
2 = insatisfaisant • 3 = satisfaisant • 4 = très satisfaisant*

	0	1	2	3	4
Son nombre de pages	☐	☐	☐	☐	☐
Sa lisibilité	☐	☐	☐	☐	☐
Ses photos / illustrations	☐	☐	☐	☐	☐
Sa couverture	☐	☐	☐	☐	☐
Son format, sa prise en main	☐	☐	☐	☐	☐

6 Vous pouvez préciser ici votre avis sur la maquette et proposer des pistes d'amélioration

.....
.....
.....

7 Que lisez-vous en premier dans le magazine ?

.....

8 Quelles sont vos rubriques préférées ?

Choisissez celles que vous lisez le plus souvent.

- | | |
|--|--|
| ☐ Retour en images | ☐ Le dossier |
| ☐ De brèves en brèves | ☐ Actualités |
| ☐ Reportage | ☐ Pages « facile à lire » |
| ☐ Patrimoine / histoire | ☐ Dans les quartiers |
| ☐ Agenda | ☐ Portrait |
| ☐ Opinions | ☐ Sur le web |
| ☐ Aucune ne m'intéresse | |

.../... Retrouvez la suite du questionnaire au verso



PRATIQUE

Remplissez cette enquête
en ligne sur chambery.fr





DONNEZ VOTRE AVIS !

AVANT LE 28 FÉVRIER 2023

VOS ENVIES POUR LE FUTUR MAGAZINE

9 Sur quels sujets/thématiques aimeriez-vous avoir des informations en priorité dans un futur magazine ?

Choisissez les 5 thématiques les plus importantes pour vous.

- | | |
|---|--|
| ☐ La solidarité | ☐ La vie des quartiers |
| ☐ La vie culturelle | ☐ Les travaux en cours et à venir |
| ☐ Les décisions du conseil municipal | ☐ Les commerces, l'économie |
| ☐ La vie associative | ☐ L'urbanisme, l'aménagement |
| ☐ Les sports et loisirs | ☐ L'histoire et le patrimoine |
| ☐ Le budget, les finances | ☐ Les festivités et événements |
| ☐ La prévention, tranquillité publique | ☐ L'éducation, la petite enfance |
| ☐ Autre : | ☐ Les actions de l'agglomération |

10 Avez-vous d'autres idées de sujets, thématiques, informations, rubriques que vous aimeriez retrouver dans ce nouveau magazine ?

.....

.....

.....

11 A quelle fréquence souhaiteriez-vous lire le nouveau magazine ?

- ☐ Tous les trimestres ☐ Tous les 2 mois
- ☐ Autre :

12 Outre le magazine, par quel autre support/moyen de communication vous informez-vous sur l'actualité municipale ?

Choisissez ceux que vous utilisez le plus souvent

- | | |
|--|---|
| ☐ Les accueils de l'hôtel de ville et des mairies de quartier | |
| ☐ Les réseaux sociaux de la Ville (facebook, twitter) | |
| ☐ La newsletter du site internet tous les 15 jours | |
| ☐ Le site internet chambéry.fr | ☐ Les panneaux d'affichage |
| ☐ La presse locale | ☐ Les réunions publiques |
| ☐ Autre : | |

13 Avez-vous des commentaires, des attentes pour ce nouveau magazine ?

.....

.....

.....

QUI ÊTES-VOUS ?

14 Habitez-vous Chambéry ? ☐ Oui ☐ Non

15 Quelle est votre tranche d'âge ?

- ☐ Moins de 18 ans ☐ De 18 à 30 ans ☐ De 31 à 49 ans
- ☐ De 50 à 65 ans ☐ Plus de 65 ans

16 Quelle est votre situation ?

- ☐ En activité professionnelle ☐ Sans activité professionnelle
- ☐ Etudiant-e ☐ Retraité-e ☐ Ecolier-ère, collégien-ne, lycéen-ne

17 Souhaitez-vous être informé.e des suites de la démarche et être contacté.e pour donner votre avis lors de la conception du magazine ?

En laissant vos coordonnées, nous vous tiendrons informé.e de l'avancée de la refonte du magazine et de la création éventuelle d'un comité de lecteurs.

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de laisser vos coordonnées :

Prénom :

Nom :

Courriel :

Téléphone (non obligatoire) :

- ☐ En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient traitées par les services de la Ville de Chambéry afin d'être informé.e et d'être sollicité.e pour donner mon avis lors de la suite de la démarche de conception du nouveau magazine municipal.

Vos données seront conservées jusqu'à la fin de la démarche de refonte du magazine de la Ville de Chambéry, au 31 décembre 2023 au plus tard. Pour plus d'information sur les engagements de la collectivité et vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données, vous pouvez consulter la charte de protection des données personnelles dans les mentions légales du site de la Ville de Chambéry. Vous pouvez exercer vos droits par mail à dpd@grandchambery.fr ou en remplissant le formulaire accessible depuis la rubrique « mentions légales » sur www.chambery.fr.

Pour nous retourner ce questionnaire avant le 28 février 2023 :

- > le déposer à l'accueil d'une mairie de quartier, de l'hôtel de ville, de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau ou de la bibliothèque Georges Brassens
- > le remplir en ligne www.chambery.fr
- > l'envoyer à : Direction de la communication de la Ville de Chambéry – Hôtel de ville - BP 11105 73011 Chambéry cedex





Accueil France services des Hauts-de-Chambéry.

DANS LES QUARTIERS

TOUS LES QUARTIERS

DES CONSEILLÈRES FRANCE SERVICES À VOTRE DISPOSITION

Depuis cet automne, trois conseillères France services sont là pour vous aider en cas de difficulté d'accès à un ordinateur et/ou à internet. Ce nouveau service est proposé dans les quartiers prioritaires où la fracture numérique est particulièrement importante.

« Grâce aux permanences France services, les usagers pourront être accompagnés pour tout ce qui concerne leurs démarches administratives en ligne et bénéficier de matériel informatique à leur disposition » explique Agnès Genin-Lomier, coordinatrice France services à la Ville de Chambéry.

RETROUVEZ LES GUICHETS FRANCE SERVICES

A la mairie de quartier des Hauts-de-Chambéry

1 place du Forum : le lundi de 8 h 30 à 17 h, les mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 18 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

A la mairie de quartier du Biollay-Bellevue
169 rue Oradour-sur-Glane : le mercredi de 13 h 30 à 17 h.

Au Point contact de Bellevue
138 rue Lucien Chiron : le mardi de 13 h 30 à 17 h.

Plus d'infos au 04 79 60 20 20

DANS LES QUARTIERS

BELLEVUE

TRAVAUX DE SÉCURISATION AVENUE DE LA GRANDE CHARTREUSE



Pour apporter des réponses aux préoccupations de sécurité et de nuisances exprimées par les habitants et les conseils de quartier citoyens du Laurier et de Bellevue, des chicanes ont été installées avenue de la Grande Chartreuse.

Ces aménagements ont été réalisés sur deux plateaux piétonniers entre la montée de la Fontaine Saint-Martin et le chemin de Jean-Jacques. Ils permettent de réduire la vitesse des automobilistes et sécurisent la traversée des piétons. Les chicanes garantissent aussi la continuité de la bande cyclable. Ces travaux complètent ceux qui ont été effectués en juillet 2022 par Grand Chambéry et le département de la Savoie.

UN ESPACE DÉDIÉ AUX JEUNES AU SÉQUOIA

La Ville de Chambéry met un local à la disposition des jeunes dans le bâtiment public Séquoia. Ils bénéficient ainsi d'un lieu protégé pour se retrouver et mener des projets pour leur quartier. Accompagnés par l'Association de quartier du centre-ville (AQCV), ils créeront prochainement une association qui leur permettra de monter des actions spécifiques à Bellevue. Dynamiques et volontaires, ce sont les mêmes jeunes à qui l'on doit la sympathique fête de quartier de l'été dernier à Bellevue !

BISSY

PARC DU MAS BARRAL : AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEU

Un espace a été aménagé pour les jeunes du quartier au centre du parc du Mas Barral. Accessible à tous, il permet de jouer au football. Le terrain est délimité par un marquage au sol et la pelouse a été aplanie. Ce projet répond à la demande des enfants et adolescents tout en préservant la qualité paysagère du lieu doté d'arbres remarquables. Financés par la Ville, ces travaux sont le fruit d'une réflexion commune entre le conseil de quartier citoyens et l'association Bissy city.



DANS LES QUARTIERS

BIOLLAY

LA SALLE DE BOXE DU PETIT BIOLLAY EN TRAVAUX

La salle de boxe située au petit Biollay est en travaux depuis début novembre et pour plusieurs mois. Utilisé par deux clubs de boxe, le lieu n'était plus adapté. L'objectif est de reconfigurer le local pour le rendre plus pratique et de respecter les règles de mise en conformité pour l'accueil du public (séparation des vestiaires femmes/hommes par exemple). L'étanchéité du toit sera également reprise. Le montant total des travaux financés par la Ville s'élève à 260 000 €.



A VOS AGENDAS !

Le quartier du Biollay fête ses 70 ans en 2023. Rendez-vous au printemps pour célébrer son anniversaire en compagnie de nombreux acteurs locaux. Le programme est en cours d'élaboration, patience...



L'avenue Clémenceau vers 1950.



Cité Million en 1956.

LES CORRESPONDANTS DE NUIT À VOTRE SERVICE

Le service des correspondants de nuit dans le quartier du Biollay existe depuis 1998. Mis en place à l'initiative d'habitants, ce dispositif est porté par Régie Plus, en lien avec la Ville et d'autres partenaires tels que des bailleurs sociaux. Sept jours sur sept, des binômes composés de médiateurs déambulent à pied de 18h à minuit et jusqu'à 1h du matin le samedi. **Reconnaisables à leurs tenues, ils sont joignables par téléphone au 06 07 79 57 13** (pour connaître les coordonnées des autres correspondants de nuit dans les quartiers voisins, voir page 27). Leurs missions : créer du lien, informer sur tous les dispositifs/droits existants, prêter attention aux plus fragiles/précaires et les aider s'ils rencontrent des difficultés. Ils ont également une mission de prévention et de gestion des conflits de voisinage ainsi que de veille technique (repérage de dégradations, dysfonctionnements...). « L'écoute active représente 80 % de notre travail. La neutralité, la bienveillance et l'impartialité sont essentielles » explique Rachid Aslaoui, directeur de Régie Plus.



DANS LES QUARTIERS

HAUTS-DE-CHAMBÉRY

LES JARDINS « D'ICI ET D'AILLEURS »



Des habitants-jardiniers du quartier !

Situés rue du Beaujolais, les jardins partagés « d'ici et d'ailleurs » sont actuellement occupés par une vingtaine de familles du quartier. Animé par l'association Régie Plus, ce lieu fera l'objet de nouveaux aménagements durant le premier semestre 2023. Financés par la Ville de Chambéry, les travaux permettront de créer un nouvel espace convivial avec l'installation de mobilier urbain. Une clôture périphérique sera posée et les abords remis en état. La séparation des parcelles ainsi que la mise en place d'un cheminement faciliteront la circulation des usagers. Les jardins seront ainsi prêts à accueillir de nouvelles récoltes et surtout de belles rencontres entre habitants.

CHAMBÉRY-LE-VIEUX

DE FUTURS JARDINS PARTAGÉS AU TALWEG

Un collectif d'habitants issus du conseil de quartier citoyens souhaite créer de nouveaux jardins partagés chemin des Bois, dans le parc du Talweg. Leur objectif est de pratiquer le jardinage en commun, d'apprendre à mieux se nourrir et d'échanger autour de leurs savoir-faire. Ce projet est porté par l'association « Terr'spective » dans l'attente que le collectif se constitue en association. Pour soutenir cette initiative, la Ville de Chambéry procédera au printemps à l'aménagement de la parcelle avec la création d'une dizaine de jardins.



La future parcelle des jardins partagés.

DANS LES QUARTIERS

CENTRE

LE SQUARE GILBERT DURAND SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Des travaux de réaménagement sont en cours square Gilbert Durand depuis fin 2022. L'objectif est de proposer aux habitants un espace plus agréable, végétalisé et plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Au centre de la place, de nouveaux revêtements seront posés, permettant une meilleure infiltration des eaux de pluie. Les personnes à mobilité réduite bénéficieront d'un cheminement en dalles calcaires. Les pieds d'arbres seront végétalisés et de nouveaux bancs seront installés. Un travail

sera effectué au niveau des fosses de plantation pour favoriser leur développement. La borne fontaine sera

déplacée près des toilettes publiques et l'éclairage de la chapelle Vaugelas sera modifié. L'obélisque de Charles Félix situé au centre du square sera ainsi davantage mis en valeur par cet environnement plus qualitatif. Cet aménagement, réalisé en concertation avec les services de Grand Chambéry et l'architecte des bâtiments de France, fait suite à la réfection de la rue Jean-Pierre Veyrat menée par l'agglomération et répondant à la mise en service du nouveau plan de transports en commun. La réouverture du square est prévue pour fin février.



Le square Gilbert Durand est situé devant la chapelle Vaugelas.

LAURIER

ACTION DE SENSIBILISATION « VILLE APAISÉE » À L'ÉCOLE SIMONE VEIL



Devant l'école Simone Veil.

Pour améliorer la sécurité d'accès à pied à l'école Simone Veil, une action de sensibilisation a été organisée fin janvier par la Ville en partenariat avec l'agence Ecomobilité. Cette opération avait pour objectif d'attirer l'attention des automobilistes, des parents et des enfants. Des panneaux d'information ont été installés aux abords de l'école pour inciter les conducteurs à ralentir. Les parents et habitants du quartier ont également été invités à recréer un pédibus au printemps 2023 pour accompagner les enfants à l'école.

L'agenda culturel de ce début d'année regorge de surprises, découvrez-le vite !

Carnaval

Le **18 février** dans le centre-ville et le **25 février** dans le quartier des Hauts-de-Chambéry. Préparez vos déguisements !

  www.chambery.fr

21ÈME ÉDITION DU FESTIVAL « LES NUITS DE LA ROULOTTE »

Du 9 au 18 mars

Durant une dizaine de jours, sous chapiteau au Carré Curial et dans d'autres lieux partenaires, des ateliers, des spectacles et des concerts sont prévus pour vous immerger dans les cultures nomades. A découvrir, entre autres : la transe african electro de Zar Elektrik, le sauvage rock des steppes des Violons Barbares, la dépaysante électro world de DJ Wonderbraz ou encore RadioZastava, fanfare unique en son genre. Une programmation pluridisciplinaire et festive !

  www.lesnuitsdelaroulotte.com



Zygomatic Festival

Du 6 au 22 avril

Retrouvez le Zygomatic Festival, un festival d'humour à Chambéry et alentours. En centre-ville, rendez-vous le **6 avril** à la salle Jean Renoir et le **14 avril** au théâtre Charles Dullin.

  www.instinctaf.net

Festival du premier roman

Du 11 au 14 mai

La 36^{ème} édition du festival dédié aux premiers romans et à tous les amoureux de lecture se tiendra du 11 au 14 mai dans toute la ville.

  www.lecturesplurielles.com

Odyssée



27 mai

La 17^{ème} édition de la course-marche Odyssée aura lieu le 27 mai à Chambéry. A vos baskets !

  odysssea.info

GALERIE EURÊKA

EXPOSITION « GLACIERS, UNE AVENTURE SCIENTIFIQUE »

L'exposition « *Glaciers, une aventure scientifique* » se poursuit en 2023. Explorez l'histoire de la glaciologie et découvrez à quel point ces géants de glace participent à la compréhension de notre environnement et des changements climatiques. Les temps forts :



8 février et 2 avril > 14 h 30

Atelier « La fresque du climat spécial junior »
Atelier animé par l'association Conscience & impact écologique.

18 février > 15 h

Conférence « L'archéologie glaciaire dans les Alpes »

En présence de Éric Thirault, professeur de préhistoire et Valentin Lafont, doctorant à l'université Lumière Lyon 2.

11 mars > 15 h puis 16 h 30

Conférences « L'évolution des glaciers à l'ère de l'anthropocène »

En présence d'Amaury Dehecq et de Nicolas Champollion, chercheurs à l'institut des Géosciences de l'environnement de Grenoble.

25 mars > 15 h

Projection débat « Chronique d'un glacier : 25 ans d'observation au Baounet »

En présence de Hugo Mansoux, géographe, glaciologue et auteur d'ouvrages sur les glaciers.

Du 8 avril au 6 mai

Exposition « Clim'art'ique, ça chauffe sur les affiches ! »

Affiches réalisées par les élèves des cours d'arts numériques de la Cité des arts.

+ WEB www.chambery.fr/galerie-eureka

Tour du monde au Manège

Du 3 au 4 mars

Saviez-vous que l'université Savoie Mont-Blanc (USMB) comptabilise plus de 1 500 étudiants représentant une centaine de nationalités différentes ? Venez les rencontrer à l'occasion du Tour du monde au Manège, les 3 et 4 mars. Organisé par la Ville et l'USMB, cet événement permet de découvrir leurs traditions et leurs cultures. Pays à l'honneur cette année : les Pays-Bas.



+ WEB www.tourdumonde-chambery.fr



La Comédie des Alpes.

SCARABÉE

La saison au Scarabée continue avec de nombreuses dates. Parmi elles :

4 février > 20 h 30 - 5 février > 16 h 30

Théâtre humour « *Cluster* » de la Comédie des Alpes
Ecrit et mis en scène par Thomas Carruso.

28 février > 19 h - 01 mars > 19 h

Théâtre « *Génération Woyzeck, s'engager !* »

Mise en scène par Anne Courel, textes Magali Mougel.

7 mars > 18 h 30

Concert « *Cordes chantantes* »

Musique classique par l'Orchestre des pays de Savoie.

30 mars > 20 h 30

Concert « *Bob n' soul* »

Musique actuelle.

28 avril > 20 h 30

Spectacle danse « *Boom Tchak !* »

Pour clore sa résidence, Leela Petronio et sa compagnie Hip Tap Project vous invitent à un concert dansé très rythmé ! **Entrée libre et gratuite.**

Du 23 au 25 mai

Théâtre « *Rien !* »

Spectacle immersif avec la compagnie du Fil à retordre. Pour cette création autour de rien, ils n'ont rien à dire, rien à faire et rien à transmettre, mais ils le font très bien...



www.chambery.fr/lescarabee

MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Exposition « Dessins pour la paix »
de l'association Cartooning for peace

Du 28 février au 15 avril

Consacrée au dessin de presse, l'exposition aborde des thématiques telles que la liberté d'expression, les discriminations, l'égalité femmes-hommes... En écho, présentation d'archives de presse satirique ancienne, conférences, ateliers, visites et rencontres scolaires sont prévus. Tous publics à partir de 10 ans. Exposition prêtée gracieusement par la MGEN.



www.lebouquetdesbibliotheques.fr/chambery



GALERIE EURÊKA

EXPOSITION « SUPER ÉGAUX, LE POUVOIR DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS »

La Galerie Eurêka accueillera une nouvelle exposition du 8 avril au 2 septembre. Elle proposera une dizaine de dispositifs interactifs et ludiques. L'objectif sera de faire réfléchir sur les inégalités et stéréotypes à travers un parcours retraçant les quatre grands âges de la vie : la naissance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte.



www.chambery.fr/galerie-eureka

LA CITÉ DES ARTS

Entre musique, expositions et conférences, la Cité des arts a préparé un programme varié pour 2023 ! A retenir parmi d'autres dates :

21 février > 20 h 30

Spectacle « Carnaval-Tableaux »
Récital de piano par François-Xavier Villemain, ancien élève de la Cité des arts, qui jouera deux œuvres majeures du répertoire : « *Le Carnaval* » de Schumann et « *Les Tableaux d'une exposition* » de Moussorgsky. En préambule du concert, rendez-vous pour une conférence intitulée « *Que se cache-t-il derrière les notes ?* » à 18h30.

Du 13 au 17 mars

Exposition « Histoires de compositrices » par le centre **Présence compositrices**
En partenariat avec l'Orchestre des Pays de Savoie. Cette exposition vous propose de découvrir l'univers de compositrices.

1^{er} avril > 11 h

Concert « Voyage en Amérique du Sud »
Un voyage dans les pays d'Amérique du Sud pour une excursion musicale aux horizons singuliers. Découvrez des sonorités ensoleillées, au son du trio violoncelle, piano et percussions de Lucie Arnal, Guillaume Jeanne, Frédéric Jeannin.

5 mai > 19 h

Concert « La Septième Corde de Savoie »
Rendez-vous avec un orchestre composé de sept guitaristes d'univers différents auquel se joindront les élèves de l'orchestre de guitare du collège Louise de Savoie.

3 juin > 15 h

Concert « TooBoo & Les Binoufiours »
Duo hautbois et cor anglais amplifiés, dans un métissage pop/trad improvisé. Avec Guiboï et Philippe Delzant.



www.chambery.fr/cite-des-arts

Totem en scène 2023

De la musique, du théâtre, du conte...



Toutes les dates sur : www.mjc-chambery.com

QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ

Du 8 au 24 mars

La Quinzaine de l'égalité vous propose de découvrir les actions menées par la Ville et les acteurs associatifs autour des questions de l'égalité, de l'inclusion et de la promotion des diversités. A noter : une conférence sur le handicap et la sexualité le **15 mars**, une table ronde sur le sexisme et les discriminations dans le sport le **22 mars**, une conférence sur l'intégration du genre dans l'aménagement de l'espace public le **23 mars**... sans oublier le temps fort du **11 mars** au Scarabée avec des stands associatifs, une conférence gesticulée, un spectacle et des ateliers de découverte handisport.



www.chambery.fr

LA SOUTE



Salle de concert dédiée aux musiques actuelles dans leur diversité, la Soute est gérée par l'Association de promotion et d'enseignement du jazz et des musiques actuelles en Savoie (APEJS). Parmi les événements à venir, ne manquez pas :

16 mars > à partir de 20 h 30

Le trio Brama venu tout droit d'Auvergne pour du rock psychédélique accompagné d'une guitare, d'une batterie et d'une vielle à roue.

23 mars > à partir de 20 h 30

Some Dub Stories ouvrira une soirée Dub In Soute devant l'artiste **Baku**.

30 mars > à partir de 20 h 30

Rendez-vous avec le groupe **Voodoo Skin** mené par des professeurs de l'APEJS.



Plus de dates sur : apejs.org/

AGENDA

GALERIE EURÊKA

LES RENDEZ-VOUS

« ENTRE MIDI ET SCIENCE »

Une fois par mois, la Galerie Eurêka organise un café « *entre midi et science* » de 12 h 30 à 13 h 30.

Venez débattre et échanger sur des sujets sociétaux, en présence de spécialistes.

2 février « *Fatigue : le repos est-il la solution ?* »

16 mars « *Placébo : est-ce que ça marche ?* »

27 avril « *Femmes : l'histoire a-t-elle un sexe ?* »

11 mai « *Effondrement planétaire : quelles limites ne pas dépasser ?* »



WEB

www.chambery.fr/galerie-eureka

Hôtel de Cordon

Au cœur du centre ancien, l'Hôtel de Cordon, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, vous accueille toute l'année et vous propose des visites, des rencontres ou des ateliers pour voir Chambéry autrement !

A ne pas manquer avant le 5 mars : l'exposition « *La Rotonde ferroviaire – Perspectives croisées* ».



WEB

www.chambery.fr/hotel-de-cordon

Une nuit au musée

13 mai, de 20h à minuit

A l'occasion de la 19^{ème} Nuit européenne des musées, profitez d'une soirée culturelle à la Galerie Eurêka, au musée des Beaux-arts, aux Charmettes... pour une expérience nocturne originale !



WEB

www.chambery.fr



Encore plus de dates
sur www.chambery.fr,
rubrique « agenda ».

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

NOUVELLE EXPOSITION DÉDIÉE AUX REPRÉSENTATIONS DE LA MONTAGNE



Gabriel Loppé • *La mer de glace*, 1874, huile sur toile, Chamonix - Musée alpin.

Du 12 mai au 5 novembre

Intitulée « *L'adresse au paysage. Figures de la montagne depuis le tournant romantique des Lumières* », la prochaine exposition du musée des Beaux-arts entend faire découvrir l'imagerie qui s'est constituée depuis la fin du 18^{ème} siècle autour de la montagne.



WEB

www.chambery.fr

CHAMBÉRY, QUELLE HISTOIRE !

Spectacle déambulatoire et participatif sur l'histoire de Chambéry avec 12 représentations théâtrales prévues en août 2023. L'organisation recherche des figurants et des bénévoles.



WEB

www.chamberyquellehistoire.fr

LEELA PETRONIO

À CORPS ET À CŒURS BATTANTS

La danseuse et chorégraphe de renommée internationale Leela Petronio et ses complices de la compagnie Hip Tap Project sont en résidence au Scarabée et dans toute la ville. De leur rencontre avec les Chambériens naîtra un spectacle inédit le 28 avril 2023. Portrait d'une artiste et d'un projet aussi généreux qu'inclassables.

Artiste éclectique, Leela Petronio a développé une approche originale des claquettes en les fusionnant avec les percussions corporelles et la danse hip-hop. Franco-américaine, elle a grandi en France dans les années 1970. Sa mère, danseuse star de claquettes jazz se produit avec les plus grands et Leela la rejoint régulièrement sur les planches.

DANSE PERCUSSIVE

Curieuse de toutes les danses, elle « pioche » partout : rhythm tap dance, jazz, danse africaine... Après des études aux Etats-Unis, elle revient à Paris vers la danse hip-hop avec la compagnie Funk Attitude. Elle crée ensuite le Hip Tap Project et collabore avec des artistes de renom. « *C'est de toutes ces rencontres qu'est née ma pratique-fusion* » explique-t-elle. « *Le corps tout entier est un instrument de percussion, chaque geste est aussi un son* » s'enthousiasme Leela. « *La danse percussive est un art à la fois corporel, musical, visuel et théâtral. Accessible à tous, il permet de casser le mur entre le savant et l'amateur* » souligne-t-elle. Associant création et transmission, l'artiste mène ainsi depuis plus de vingt ans de très nombreux projets participatifs aux quatre coins du monde.

CHAMBÉR'HIP TAP

A Chambéry, tout a commencé en septembre 2022 avec un projet mis en œuvre par la Cité des arts : des ateliers découverte et un spectacle le 14 octobre au Scarabée. Depuis, Leela et ses complices sont intervenus dans toute la ville. Ils ont ainsi conquis les élèves de l'école Madeleine Rébérioux, des collègues Côte Rousse et Louise de Savoie, les habitants des Hauts-de-Chambéry réunis grâce à l'Escale et la bibliothèque Georges Brassens, sans oublier les jeunes artistes de la Cité des arts. Parmi tous ces participants, près de quatre-vingt approfondiront leur pratique lors d'ateliers intensifs durant l'année 2023. Pour clore cette belle aventure, ils se produiront au Scarabée aux côtés de Leela et de la compagnie. Rendez-vous le 28 avril à 20 h 30 pour un concert dansé intitulé *Boom Tchak* !



GROUPE MINORITAIRE

A l'approche d'une nouvelle année, c'est pour beaucoup l'occasion de faire une rétrospective des réussites et des regrets. C'est aussi l'occasion de prendre de bonnes résolutions.

Ainsi, nous nous réjouissons que cette année ait enfin vu le lancement ou l'aboutissement de réalisations attendues depuis 2020, ainsi, l'ouverture du Parking Ravet, qui a permis d'apporter un confort de stationnement en entrée de ville et de lancer les travaux attendus depuis plusieurs années sur l'avenue des Ducs, les travaux du nouveau stade ont également avancé.

Nous sommes également reconnaissants que la magie de Noël se soit réinstallée à Chambéry avec un marché de Noël et des animations.

Mais, il y a aussi les regrets et ils sont nombreux... Comme chacun peut le vivre au quotidien, nous venons de traverser une année difficile. Les impacts de la guerre en Ukraine ont fait peser sur tous des pénuries inattendues et des hausses tarifaires parfois insoutenables pour nos habitantes et habitants.

Dans ce climat, l'action politique se doit d'être très précautionneuse et agir de manière fine pour ne pas augmenter la pression budgétaire de nos concitoyens.

Malheureusement à Chambéry cette vigilance fait défaut.

En effet, la majorité municipale n'a pas hésité au cours de l'année 2022 à augmenter bon nombre de tarifs : hausse de la taxe foncière, hausse du tarif du chauffage urbain, ou hausse des tarifs du stationnement.

Pour autant les habitants voient-ils concrètement sur le terrain des améliorations significatives de leur qualité de vie ?

Chambéry est toujours à l'arrêt sur les nombreux projets malgré tous les efforts de communication mis en œuvre par l'équipe municipale !

Les annonces sur les ambitions de la majorité municipale en matière de transition écologique, nous faisaient espérer des avancées significatives sur la rénovation énergétique des bâtiments or à ce jour, nous sommes toujours au même stade, le budget consacré à cette politique ayant même été diminué en cours d'année.

Les actions de concertation se multiplient et c'est une bonne chose que chacune et chacun puisse donner son avis et apporter des améliorations aux projets présentés par la majorité municipale, mais soyons lucides, où sont les résultats et les actions qui devraient en découler ? Nous en arrivons à nous demander si elles ne visent pas qu'à laisser plus de temps aux membres de l'équipe en place pour se mettre d'accord entre eux

Après avoir arrêté dès le début de mandat le projet de Rubanox, aujourd'hui la majorité n'a toujours rien prévu sur ce site patrimonial majeur de notre ville. Le comble étant qu'au dernier conseil municipal, la ville a fait appel à un cabinet de conseil pour imaginer l'avenir de cet espace industriel. A Chambéry, les ambitions et feuilles de route politiques sont donc écrites par des cabinets de conseil.

Comme Rubanox, dès 2020 la transformation de l'ensemble boulevard de la

colonne- théâtre- avenue du général De Gaulle et Boigne a été stoppée. Et depuis ? Rien à l'horizon avant la fin du mandat.

Les premiers habitants du nouveau quartier de Vetrotex sont installés, les autres constructions avancent mais les aménagements de voirie autour du quartier « centre nord » stagnent. Le pont sur la Leysse est en place depuis plusieurs mois maintenant mais les voiries d'accès nécessaires au désengorgement de la circulation sont à l'arrêt. Nous ne comprenons pas cette attente !

Le nouveau quartier Cassine devait accueillir sur sa pointe sud la gare routière en lien avec le nouveau parking et ainsi permettre au parc du Verney de s'agrandir. Prévue initialement comme transitoire la gare routière de la poste est en train de devenir de plus en plus pérenne. Il est urgent d'agir pour favoriser une meilleure correspondance entre la gare multimodale et la gare routière mais aussi pour libérer les espaces devant la poste en agrandissant le parc du Verney et accueillir plus de verdure.

Tant de projets stoppés, à l'arrêt ou stagnants qui sont pourtant vitaux pour notre ville

Pour Chambéry, nous émettons donc le souhait que l'année 2023 puisse enfin voir se lancer les actions nécessaires au maintien de notre qualité de vie et retrouver le dynamisme perdu depuis 2020.

Pour vous chambériennes et chambériens, nous souhaitons que cette nouvelle année 2023 puisse vous apporter, ainsi qu'à votre famille et vos proches, santé et sérénité.

Alexandra Turnar, Sandrine Garçin, Sylvie Koska, Aloïs Chassot, Laïla Karoui, Walter Sartori, Nathalie Colin-Cocchi, Philippe Cordier, Isabelle Rousseau, Benoit Perrotton

Face à la multiplication des crises : des services publics solides

2022 a été, à bien des égards, une année exceptionnelle : canicule, sécheresse historique, guerre aux frontières de l'Europe, crise énergétique sans précédent entraînant une explosion des tarifs de l'énergie, retour d'une inflation galopante mettant bon nombre de foyers, d'entreprises, comme de collectivités territoriales en grande difficulté. Face aux crises, le service public est un bouclier. À Chambéry, notre rôle est de prémunir les habitants du mieux que possible des effets de ces crises, d'adapter notre ville aux transitions en cours et d'anticiper celles à venir.

Nous n'avons pas attendu pour agir.

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit dès le 15 octobre a permis de contribuer à l'effort collectif de réduction de la consommation énergétique. Selon l'opérateur RTE, cette mobilisation générale a fonctionné : la somme de ces gestes devrait permettre de passer l'hiver sans les coupures d'électricité annoncées.

Pour préparer l'avenir, Chambéry s'est doté d'un plan de sobriété ambitieux avec un objectif clair : **10 % d'économie d'énergie**. Nous avons décidé des mesures concrètes et de bon sens comme la rénovation thermique des bâtiments, la baisse des températures d'un degré dans plusieurs équipements municipaux, la réduction de la flotte municipale de véhicules légers, etc. La Ville accompagne également la rénovation thermique des logements sociaux comme privés. C'est pourquoi nous avons voté une exonération de la moitié de la taxe foncière pour encourager ces travaux.

Un budget à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux

Nous devons élaborer le budget 2023 de la Ville de Chambéry dans un contexte inédit.

L'inflation nous oblige à faire des choix importants et parfois difficiles pour garantir un haut niveau de service public, assurer les grands chantiers nécessaires aux investissements d'avenir, de résilience et de transition, tout en maintenant des finances saines pour ne pas grever, à l'avenir, les capacités d'action de la commune.

L'inflation touche fortement les finances de la Ville. La seule hausse des prix de l'énergie coûte 1,5 million d'euros supplémentaires et l'augmentation des taux génère plus de 700 000 € de frais financiers. **La commune doit aussi assumer les décisions nationales sans aucune compensation de la part de l'État !** Si ces mesures sont bienvenues pour les agents concernés, Chambéry prend ainsi à sa charge chaque année 360 000 € pour la hausse du SMIC et 1,8 million d'euros pour la revalorisation du point d'indice. Ces dépenses imprévisibles amputent considérablement les capacités budgétaires de la Ville.

Grâce à des efforts de gestion très exigeants sur le budget de fonctionnement, nous réussirons tout de même à dégager une capacité d'autofinancement pour porter nos investissements. Cette gestion rigoureuse permet de limiter le recours à l'emprunt : le rapport d'orientation budgétaire pour 2023 voté lors du conseil municipal de janvier prévoit ainsi une dette stable jusqu'à la fin du mandat.

En 2023, la convivialité retrouvée

Après des années marquées par les restrictions liées à la crise sanitaire, 2023 sera l'année des grands événements collectifs, de la convivialité et de la chaleur humaine retrouvée. Une ville, c'est avant tout un lieu de vivre-ensemble : la majorité municipale accompagnera toute

l'année l'animation de la ville à travers ces temps collectifs. Les festivités de fin d'année ont été une réussite, le marché de Noël a vu une belle fréquentation, comme les parades de Noël dans toute la ville. Début décembre, des centaines de personnes étaient rassemblées place de l'Hôtel-de-Ville pour l'arrivée du père Noël depuis le haut de la façade de la mairie.

Pour la première fois aussi, nous avons pu accueillir les Chambériennes et les Chambériens à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale : un moment de convivialité qu'il fait plaisir de retrouver.

Et puis 2023 sera l'année de l'inauguration

du stade après plus de deux ans de reconstruction ! Ainsi, Chambéry dispose d'un nouvel équipement d'envergure, multifonctionnel et structurant pour le territoire. Il s'agit d'une réalisation importante du mandat, qui valorise la pratique sportive. Nous sommes fiers de porter une politique publique promotrice d'un sport inclusif aux côtés des clubs et des associations. Le sport est un vecteur privilégié de l'apprentissage de la vie en collectif de même qu'un enjeu majeur de santé publique. Ce stade sera celui des Chambériennes et des Chambériens, accessible à toutes et tous pour les pratiques sportives bien sûr, mais sera aussi un lieu pour se retrouver autour d'événements culturels, d'initiatives citoyennes ou associatives.

Enfin, la Ville sera cette année aux côtés du conseil départemental de la Savoie pour célébrer la réouverture très attendue du musée savoisien. Cet équipement culturel emblématique participe au rayonnement de Chambéry au-delà de la Savoie et conforte le rôle de la ville comme chef-lieu de département.

Thierry Repentin, Aurélie Le Meur, Martin Noblecourt, Christelle Favetta Sieyes, Jimmy Bâabâa, Claire Plateaux, Jean-Pierre Casazza, Raphaële Mouric, Jean-François Beccu, Sophie Bourgade, Daniel Bouchet, Isabelle Dunod, Gaëtan Pauchet, Lydie Mateo, Claudine Bonilla, Florence Bourgeois, Farid Rezzak, Benjamin Louis, Julie Rambaud, Marielle Thiévenaz, Dominique Loctin, Micheline Myard-Dalmaïs, Michel Camoz, Alain Caraco, Jean Ruez, Pierre Brun, Françoise Rahard, Salim Bouziane, Philippe Vuillermet, Jean-Benoît Cerino, Marianne Bourou, Sara Rotelli, Sabrina Haerincq, Mathieu Le Gagneux, Marie Bénévise

Chambéry

32^e

CARNAVAL DES ANIMAUX

18/02
2023

DÉPART : 14h30 place de l'Hôtel de Ville
FINAL : 16h15 place de l'Europe

CARNAVAL DES
HAUTS-DE-CHAMBÉRY

25/02/2023



www.chambery.fr



@VilledeChambery